

Une matinée au marché de Fleurier

Nous sommes vendredi matin, le jour vient de se lever sur Fleurier. Et... miracle : le soleil brille enfin après des jours et des jours de pluie. Tout le Vallon revit et les gens ont envie de sortir. Ce matin-là, beaucoup se sont donné rendez-vous au marché du village. C'est l'un des derniers endroits où les gens prennent le temps de vivre, de se rencontrer, de parler directement avec les artisans. Bientôt, la place grouille de monde et un joyeux brouhaha résonne. Les stocks se vident en même temps que les cœurs se chauffent et que les cabas se remplissent. Le Courrier a vécu dans ce microcosme le temps d'une matinée. Récit !



Lorsque quelqu'un entre sur la place du Marché de Fleurier, un vendredi matin, il sort de la frénésie quotidienne pour entrer dans un autre monde. Un monde dans lequel règne une bonne odeur de produits frais. Un monde dans lequel les gens prennent le temps de se saluer et de tailler le bout de gras. Un monde aussi où la saveur d'un échange avec les commerçants vaut au moins autant que le goût d'un bon pain, d'un fromage savoureux, de légumes frais, d'une pièce de viande ou d'un poisson du lac. Dans ce monde-là, certains tiennent les rôles principaux pendant que d'autres préfèrent œuvrer dans l'ombre. Voyons cela de plus près et débutons notre petit tour du marché.

Didier, la star du marché de Fleurier

La star de ce monde n'est autre que le fleuriste Didier Sollberger et ses 50 ans de présence au marché de Fleurier. Nous sommes en juin, les plantons viennent d'arriver et son stand est littéralement pris d'assaut. Il est aidé par sa nièce pour l'occasion. Lui, c'est avec son papa qu'il a fait ses débuts dans le métier. « J'ai débuté avec lui dans les années 1960 et je travaille aujourd'hui avec mon frère. Nous avons tous les deux suivis l'école d'horticulture avec maîtrise fédérale », nous adresse-t-il entre deux clients. Un peu plus loin, la boulangère Dos Santos est venue de Sainte-Croix avec une grande variété de pains et des pâtisseries. Le soleil commence à cogner et elle replace ses pièces en vitrine afin de les protéger de ses rayons. Ce vendredi matin, elle a été tout simplement dévalisée. Il ne lui reste déjà presque que des miettes alors que midi est encore loin. Brigitte, une habituée, repartira sans la baguette aux olives qu'elle était venue chercher. Mais pas de quoi la charger, elle jette son dévolu sur 500 grammes de pain blanc. À une extrémité du lieu, Peter et son épouse enchaînent les allers et retours entre la balance et les caisses de légumes frais.

Ça taquine fort du côté de chez Rota

L'accent de monsieur vaut à lui seul une garantie de provenance de ses produits « Nous venons de Gampelen depuis une dizaine

d'années », balaie-t-il avec un bob solidement vissé sur la tête. « Aujourd'hui, ce sont les fraises qui partent le plus facilement », dit-il pendant qu'une cliente glisse une deuxième barquette sur la balance. Quelques mètres plus loin, le même bouillonnement agite la camionnette du boucher Nicola Rota. Le Fleurisan aime échanger avec ses clients et les taquiner de temps en temps. « Vous êtes venue avec votre chien Madame Jeanneret. Il ne me tire pas la langue aujourd'hui ? » Non, c'est à moi qu'il a décidé de le faire aujourd'hui. Au pied de la dame, un tout petit chien s'amuse effectivement à me regarder en tirant la langue depuis quelques minutes. La bonne humeur semble contagieuse.

Même les animaux s'y mettent. « Pour la viande, le rythme de vente suit une logique toute particulière », prévient Nicola Rota.

Rencontre avec « Monsieur bouillon »

« De 8 heures à 11 heures, ce sont essentiellement les retraités et les mères au foyer qui viennent au marché. On peut prendre le temps de les servir et de discuter avec eux. Mais dans la dernière heure, on a beaucoup d'actifs qui viennent chercher le repas et il faut plutôt privilégier la rapidité de service que les échanges. » On approche justement la barrière fatidique des 11 heures alors je le laisse continuer à travailler. Intéressons-nous maintenant à Wilfred. À qui ? À Monsieur bouillon si vous préférez ! C'est comme ça que le représentant de la maison Oswald est appelé par une partie de sa clientèle. Il vend des bouillons, des épices, des bases de sauces et une multitude d'autres produits pour la cuisine depuis 9 ans. « Je suis présent sur le marché une fois par mois car ce sont des produits dont on a pas besoin chaque semaine. C'est un complément au travail de porte-à-porte que je fais le reste du temps pour proposer mes produits à la vente. » Cet ancien cuisinier profite de son expérience passée dans la cuisine pour donner quelques conseils de préparation à ses clients. Il lui arrive également d'apporter un repas complet à domicile pour des groupes jusqu'à dix personnes.

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 13 juin 2024 N°23

PAGE 3

VAL-DE-TRAVERS

Comptes bénéficiaires pour la deuxième année consécutive.

PAGE 9

PAGE COMMUNALE

Le Tour de Suisse féminin traversera notre commune.

PAGE 14

SWISS CANYON TRAIL

La pluie se tait, les Vallonniers font parler la poudre !

PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5, 6
Bonnes tables/emplois 6

Chronique régionale 7
Les sports 7

TROISIÈME CAHIER

Infos communales 9
Chronique régionale 10-12

QUATRIÈME CAHIER

Affaires immobilières 13
Les sports 13-15
Où sortir 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

tous Azimuts!

Quand (l') Amazon(e) oublie les femmes

L'histoire est cocasse, mais terriblement lamentable. Lors du tournoi de Roland-Garros qui vient de se clôturer, Amazon.Prime détenait l'exclusivité de la diffusion de la session du soir et donc avait aussi son mot à dire sur la programmation des matches. Or, durant la quinzaine, aucun match féminin n'a eu l'honneur des feux de la rampe du juteux créneau horaire. Quelle ironie pour une société empruntant son nom aux mythologiques guerrières matriarcales.

Cet oubli traduit un mépris de certains acteurs pour le tennis et, plus globalement, le sport féminin. Pourtant, les belles affiches n'ont pas manqué, mais les gars ont toujours été privilégiés, et les raisons, valables ou non, sont connues, mais en filigrane prévaut : les femmes c'est chiant !

Dans les années 70, des joueuses faisaient sécession avec les grands tournois pour créer le WTA, circuit féminin, afin de revendiquer des primes dignes. En 1983, elles en obtenaient enfin l'égalité à l'US Open. Alors à quand l'équité visuelle ? La médiatisation étant essentielle pour attirer capitaux et sponsors et pouvoir atteindre l'aura des mecs !

Rabov

Décès

M^{me} Magaly Dubois-dit-Cosandier, née Zaugg, 60 ans, Fleurier et Le Mont-de-Buttes

M. André Tüller
92 ans, Saint-Sulpice

M. Christian Daniel
78 ans, Les Verrières

IMPRIMERIE  MONTANDON
FLEURIER - VAL-DE-TRAVERS

Création de logos
Identités visuelles
Cartes de visite
Affiches, flyers
Dépliants
etc.

Nous vous renseignons volontiers.
info@imprimeriemontandon.ch

Commune de Val-de-Travers

Comptes bénéficiaires pour la deuxième année consécutive

Ce jeudi 13 juin, la Commune de Val-de-Travers a dévoilé ses comptes 2023. Alors qu'un déficit de près d'1.2 millions de francs était budgétisé, le dernier exercice se clôt sur un bénéfice d'un peu moins d'un million. Même s'il accueille positivement ce résultat, l'exécutif demeure dans un optimisme prudent.

Après un retour dans les chiffres noirs l'année dernière, la Commune de Val-de-Travers a présenté, ce matin, des comptes 2023 se soldant à nouveau par un bénéfice de 943'165 francs, alors que le budget établi prévoyait un déficit d'environ 1.2 millions. « C'est un bon exercice et ce résultat positif n'est pas uniquement comptable. Il repose vraiment sur des très bonnes rentrées fiscales », estime Benoît Simon-Vermot, conseiller communal en charge du dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population (DAEPP).

En effet, le bénéfice 2022 résultait essentiellement de réévaluation des participations communales dans différentes entreprises externes.

« Ce bénéfice est le reflet du bon contexte économique communal et cantonal, tant pour les entreprises, les personnes morales et d'un contexte proche du plein emploi que pour l'impôt sur les travailleurs frontaliers », détaille le chef du DAEPP. Ainsi, la commune enregistre une nette augmentation des revenus fiscaux de 3.2 millions de francs. Conséquence aussi de cette bonne santé économique, le coût de la facture sociale est en baisse. En raison de ces rentrées fiscales, le prélèvement prévu à la réserve de politique budgétaire n'a été, ainsi, « ni possible ni nécessaire », et demeure dotée de 13 millions de francs.

Charges maîtrisées

La vente du bâtiment sis rue Daniel-Jeanrichard 4 à Fleurier,

même si ce gain fut péjoré par une inscription au bilan pour des raisons de normes comptables, et une réévaluation des participations de la commune dans le Groupe E participent aussi à ce bénéfice pour l'exercice 2023. « Sans cela, il ne se monterait qu'à 200'000 francs », relève Benoît Simon-Vermot, en notant tout de même une amélioration de plus de 5 millions de francs entre le budget et les comptes.

Autre élément qui permet le bénéfice de l'exercice 2023 est une bonne régulation des charges, certes en légère hausse, pour s'élever à un peu plus de 71 millions. « Globalement, il y a eu une bonne maîtrise sur les charges sur lesquelles nous avons la main », explique le conseiller communal en soulignant que dans un contexte inflation-

niste et de hausses d'intérêts, les frais indépendants de la volonté des autorités ont aussi été limités et que celles-ci ont suivi le cadre budgétaire. « Il semble que l'inflation semble se stabiliser et que la hausse des taux connaît un certain tassement, ce qui est bienvenu pour le futur », estime-t-il.

Bases solides

Ce deuxième exercice consécutif, le dernier de la législature, dans les chiffres noirs « réjouit » évidemment l'exécutif sans pour autant tomber dans l'euphorie. « Ce n'est pas un blanc-seing et nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers », indique le chef du DAEPP, en notant que l'évolution conjoncturelle reste incertaine et la situation financière toujours « délicate ».

Néanmoins, ce résultat conforte le Conseil communal dans sa vision, soit les améliorations et les optimi-

sations financières constantes, sans coupes budgétaires qui nuiraient à l'attractivité de la commune.

« Nous devons maîtriser les charges, mais en continuant de mettre en place les conditions-cadres pour préserver notre qualité de vie et une compétitivité économique », poursuit-il. Le conseiller communal en charge du DAEPP rappelle toutefois que la commune possède des bases solides avec une fortune de plus 55 millions et une réserve de politique budgétaire de 13 millions. Également à partir de 2024, la répartition des charges géotopographiques sera un apport financier de plusieurs milliers de francs non négligeable pour la commune. « Nous sommes prudemment optimistes comme tout bon calviniste », image avec une pointe d'humour Benoît Simon-Vermot. Optimisme prudent, la formule est connue à Val-de-Travers.

Gabriel Risold

Commentaire

Le résultat d'une équation dépend de notre état d'esprit

Il y a quelques jours, il y a eu l'Abbaye de Buttes. Comme toujours, les élèves scolarisés au village, ainsi que ceux venus de La Côte-aux-Fées, ont défilé dans le traditionnel cortège. Le Courrier était évidemment dans le coup pour vous faire vivre ce moment. Dans notre article dédié, publié la semaine dernière, nous sommes revenus sur quelques faits marquants de cet événement convivial. Ces genres d'instant sont toujours appréciés des jeunes, des parents et du public car ils offrent une fenêtre hors du cadre scolaire où la détente et les sourires sont les bienvenus. Le sérieux et le travail sont mis sur pause le temps de la manifestation.

Un esprit bon enfant

Lors de la déambulation, dans les rues du village, des élèves portaient des chiffres et ils bougeaient au fil du cortège pour réaliser différentes opérations mathématiques. Par exemple, un enfant portait un 9, un autre jeune était affublé du 7 et encore un autre s'était mué en « croix de multiplication » (X). En passant devant nous, la multiplication donnait donc 9 x 7. Le résultat attendu était 63 bien sûr. Mais dans le feu de l'action et l'émotion du moment, une jeune fille s'est mal positionnée dans le cortège et le résultat obtenu n'était pas 63 mais... 36. Rien de grave ! Cela a même fait rire les spectateurs qui ont assisté à cette scène plutôt mignonne, dans un esprit bon enfant.

Une lettre de reproche

Dans le cadre de mon reportage, dont l'idée est de reporter des faits,

je me suis donc permis de relater ce fait objectivement en m'inscrivant dans le ton bon enfant qui avait prévalu au moment où il a eu lieu. J'étais à mille lieues de m'imaginer ce qui allait suivre. À la suite de la publication de l'article, nous avons reçu une longue lettre dans laquelle il m'était reproché d'avoir évoqué ce qui était pour moi une simple anecdote, plutôt amusante. Je vais être honnête, j'ai trouvé cette réaction totalement disproportionnée en la découvrant. Pour moi, il était simplement question de relater un fait qui avait été vécu de façon tout à fait décontractée et détendue par ceux qui y ont assisté. Puis, après la stupéfaction, j'ai regardé qui avait mis son nom en bas de la lettre. Il s'agissait de la jeune fille de 10 ans.

L'avis des lecteurs est le plus important

Elle m'écrivait notamment ceci : « Je suis plutôt pas sûre de moi. Depuis que j'ai commencé l'école, je me compare aux autres et je me trouve souvent plus nulle (...). Mes parents et mes enseignants me répètent depuis 6 ans que je sais faire un tas de choses (...) mais je n'y crois pas trop. Vendredi dernier, en rentrant de l'école, j'ai vu qu'un article du Courrier parlait de l'Abbaye de Buttes. (...) J'étais fière qu'on parle de notre cortège (...) mais je me suis sentie pleine de honte lorsque j'ai commencé à lire votre article. Il n'est pas facile de supporter les rires des gens pour une enfant comme moi. Pensez que des jeunes lisent aussi vos articles. (...) Moi, cela ne m'a malheureusement pas fait rire du tout. (...) »

Merci quand même pour vos articles qui font vivre les événements qui se déroulent dans notre région. » Après la stupéfaction, je suis donc passé à la réflexion. J'ai toujours pensé que l'avis des lecteurs, quel que soit leur âge, est le plus important dans ce métier.

Le leçon de cette histoire

Le 99.9% des gens que je rencontre dans le cadre du journalisme me reconnaissent une capacité élevée à me mettre à la place d'autrui pour faire mes écrits. Dans ce cas précis, force est de constater que je ne me suis pas mis dans la peau d'une enfant de 10 ans. J'ai simplement reporté cette scène avec le recul bienveillant et la maturité que m'offrent mes 35 ans. J'ai eu la chance de ne pas subir de moqueries à l'école plus jeune et je n'ai pas d'enfant.

Ceci explique sans doute cela. Mais le constat est le même. Cet article a fait du mal publiquement (sans mauvaise intention) alors je m'en excuse publiquement. Vous voyez, jeune fille, tout le monde fait des erreurs, même en grandissant. L'essentiel n'est pas la réaction des autres à vos erreurs mais votre réaction à vous. Lorsque vous la « réparez » et que vous en tirez une leçon, ce n'est pas dans le camp de la honte que vous tombez mais dans celui de ceux qui assument leurs responsabilités. Et au final, le résultat de l'équation est toujours le même : vous grandissez !

Kevin Vaucher

KARTING



De la 17^e position à la victoire



Loïc Vindice reçoit des félicitations méritées en fin de course.

Le pilote de karting vallonier Loïc Vindice est actuellement en préparation en vue du Grand Prix de France qui aura lieu du 12 au 14 juillet. Il s'est rendu il y a quelques jours à une manche de Coupe de France pour « prendre ses marques ». Quelque 180 autres pilotes ont eu la même idée que lui. Chacun a dû composer avec une météo capricieuse qui a rendu très difficiles les réglages sur le kart et surtout le choix des pneus (entre piste sèche ou mouillée). Loïc a bien géré les essais chronométrés puisqu'il a obtenu le troisième meilleur temps, lui garantissant une place dans le haut de la grille pour les manches qualificatives.

L'espoir renaît au fil des tours

Malheureusement, un incident en pré-finale ne lui a pas permis

de défendre ses chances jusqu'au bout et il est parti en 17^e position « seulement » pour la finale. Très remonté, il a alors opté pour des réglages agressifs, pour remonter un maximum de rangs. Malgré cet état d'esprit et sa bonne volonté, personne ne se faisait guère d'illusions sur ses chances de victoire finale. Et pourtant... ! Après un excellent départ, passé sans accrochage, il a débuté une remontée extraordinaire. À mi-course, l'espoir de podium était déjà de retour puisqu'il avait le trio de tête en ligne de mire. Mieux, il a pris le commandement de la course à six tours de l'arrivée pour ne plus jamais le lâcher. Un tel exploit à ce niveau est très rare compte tenu de la qualité des pilotes présents. Précisons qu'il y avait un vice-champion du monde et un sextuple champion de France notamment.

Une matinée au marché de Fleurier

Suite de la page 1



Tablier vert autour de la taille, Didier Sollberger est la plus ancienne figure du marché fleurisan. Il a débuté dans les années 1960 avec son papa.

Chez Giorgio, la vita è bella !

« C'est une façon moderne de présenter notre gamme et c'est très apprécié généralement. » Plus loin encore, nous tombons sur Evan, un sacré aventurier. Chaque année, il part en Alaska pour aller pêcher le saumon plusieurs semaines. Il en revient avec deux tonnes de poisson, conservé dans des containers maritimes réfrigérés. « Je vis de cette pêche et j'apprécie mon offre de poisson du lac », détaille le « petit nouveau » qui est arrivé à la place du Marché de Fleurier il y a un mois seulement. C'est sa copine vallonnaise qui lui a soumis cette idée. Notre petit tour se termine devant les produits italiens de Giorgio. Autant prévenir tout de suite, il n'y a qu'un seul rythme qui compte avec lui, c'est le sien. Il vaut

mieux avoir un peu de temps devant soi lorsqu'on s'approche de son étal. « Je compte environ 45 minutes depuis le temps que j'arrive jusqu'à ce que je reparte », lance une cliente en rigolant. Une exagération un peu italienne pour le coup ? En tout cas, Giorgio est bien connu et apprécié de tous. Il est présent depuis 13 ans et il considère ses clients comme des amis. « J'adore discuter avec eux. C'est une sorte de thérapie. J'aime tellement ça que je me déplace sur sept marchés différents chaque semaine. Je n'ai pas de magasin donc je ne pratique que ce type de vente », rapporte cet ancien fromager. Cet univers est décidément captivant dans chacun de ses recoins. Mais au final, il est bientôt midi et je n'ai toujours rien dans le panier. Mais dans quel monde vit-on ?

Kevin Vaucher.

Association Les Travers du Vent Loi sur l'électricité : un oui plein de nuances

L'association Les Travers du Vent prend note avec regret du résultat de la votation du 9 juin de la loi sur l'électricité. Elle constate cependant que le oui, a priori clair de la population suisse et neuchâteloise, doit être nuancé : les communes touchées par des projets éoliens se sont montrées clairement moins favorables à la loi. Elle rappelle en outre aux autorités les promesses de campagne du Conseil fédéral : pas plus de 200 éoliennes en Suisse. Plus que jamais, la résistance de la population est importante.

Le peuple suisse a accepté à 69% la loi sur l'électricité, qui donne la priorité à la production d'électricité sur tous les autres intérêts, notamment sur l'environnement et la biodiversité. Le canton de Neuchâtel a accepté la loi avec le même pourcentage. Lorsqu'on y regarde de plus près, on constate que les communes impactées par des projets éoliens sont nettement plus critiques. La palme revient à La Côte-aux-Fées (parc éolien de la Montagne de Buttes) qui rejette même la loi à 65%.

Les résultats de Val-de-Travers et des Verrières (56% de oui dans les deux cas) prouvent que la population est réticente face à la construction massive de parcs éoliens dans notre région. Quant à La Brévine, qui côtoie le projet éolien du Mont de Boveresse, elle accepte la loi à une voix près.

Dans le canton de Vaud, Mauborget (projet de la Grandsonnaz) la rejette clairement à 63%, alors que Tévenon, Fontaines et Bullet confirment la règle et ne dépassent pas le 57% d'acceptation. À Sainte-Croix, où un parc éolien contesté vient d'entrer en service, la loi ne passe qu'à 53%.

Les campagnes de votations sont fréquemment marquées par des promesses destinées à mieux faire « passer la pilule ». Albert Rösti a ainsi annoncé que seules 200 éoliennes seraient construites dans tout le pays. Les Travers du Vent demandent que la répartition de ces machines soit équitable à l'échelle nationale : il est hors de question que le Val-de-Travers, avec environ 70 machines prévues, doive abriter le tiers des éoliennes de tout le pays.

Comm.

Avivo suisse C'est inadmissible et méprisant pour les aînés

L'Avivo suisse réagit vivement à l'annonce de la suppression de 170 offices postaux.

Dans ce climat d'incertitude, La Poste suisse doit rester un service essentiel à la population, surtout pour les personnes âgées dont certaines ont une mobilité réduite. Ces suppressions d'offices affectent non

seulement l'accessibilité à un service public mais également la qualité des prestations car les seniors ne sont pas tous férus d'informatique et ne font pas tous leurs paiements ou achats de timbres par ordinateur.

La Poste fait des choix économiques et oriente sa stratégie vers

le profit. Est-ce cela qu'on attend d'un service universel ?

Clairement, l'Avivo suisse dit non et demande que La Poste suisse maintienne le nombre de ses points d'accès qui permettent une relation personnelle, utile et performante pour l'ensemble de la population suisse.

Comm.



Les filles du collège JJR se sont rendues à la Coupe Crédit Suisse à Bâle hier mercredi, afin de participer à la finale. Les « JJR'S tacleuses » se sont malheureusement pas qualifiées pour les matches de la finale.

BON À SAVOIR!

SANTÉ

Cabinet d'infirmières indépendantes

Sylvie Morales 079 627 03 13
Gabrielle Staehli 079 426 42 49
Saskia Gabriel-Leuba 076 822 15 23
Stéphanie Russo 079 693 15 79
Chantal Divernois 079 384 12 07

Infirmières indépendantes

Dorine Leuba 079 293 72 45
Marie-Ange Bailly 077 522 93 66
Viviane Caillat 079 252 58 10
Pia Karvonen 078 757 29 09

Soins infirmiers
psychiatriques ambulatoires
Catherine Savic 079 795 55 14

Samaritains

Cours sauveteur
pour permis conduire
cours@sama-valtra.ch 078 313 15 86
info@sama-valtra.ch

Service médico-sanitaire
service.sanitaire@sama-valtra.ch
info@sama-valtra.ch 078 300 10 19

Dépôt de matériel
Val-de-Travers (bas Vallon)
Maryline Schaller 032 861 51 76

Val-de-Travers (Haut Vallon)
Margrit Burkhalter 032 866 14 68

Orthophonie

Orthophoniste privée sur demande -
Direction dicastère de l'éducation et
de l'enseignement
Tél. 032 886 43 53

Infirmière petite enfance

Croix-Rouge
Rue de l'Hôpital 4 - Couvet
(Cabinet de la Dresse Mulard)
Tél. 032 886 88 66

Groupe SIDA Neuchâtel

« Tests anonymes »
Grand-Rue 18 - Peseux
Tél. 032 737 73 37
www.sida-ne.ch

Groupe des scléroses en plaques

Claude Bieler 032 860 12 77
Mireille Coulot 079 381 75 21

Association Alzheimer Suisse

Groupes de contact et d'entraide
Pour le haut du canton
Tél. 032 913 34 23

Pour le bas du canton
Tél. 032 729 30 59

Hôpital

Rue de l'Hôpital 4 - Couvet
Tél. 032 864 64 51

Aide et soins à domicile

NOMAD Val-de-Travers
Miéville 16, Travers 032 886 88 88
centre.val-de-travers@nomad-ne.ch

Soins à domicile de La Côte
Gare 16, Fleurier 032 730 16 95
Permanence 7/7 079 382 46 82
valdetravers@sadc.ch

ProSàD Sàrl, soins et aide à domicile
Place d'Armes 9, Fleurier
032 860 10 23 - info@prosad.ch

Foyer de jour

L'entour'âge
Petits-Clos 37 - 2114 Fleurier
Tél. 032 862 11 88
foyerdejour@lentourage.ch

SOCIAL

Centres de santé sexuelle planning familial

Rue Sophie-Mairet 31
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 20 91
www.chaux-de-fonds.ch/sante-sexuelle

Rue St-Maurice 4 - Neuchâtel
Tél. 032 717 74 35
www.sante-sexuelle-ne.ch

Bartim'habits

Vestiaire d'entraide
Rue St-Gervais 8 - Couvet
Tél. 079 317 79 44

Association « lire et écrire »

« Vous avez suivi l'école en français
mais lire, écrire, calculer, demeure
difficile pour vous... »
Tél. 032 914 10 81
www.lire-et-ecrire.ch

Lecture et compagnie

Tél. 079 543 44 62
www.lecture-et-compagnie.ch
contact@lecture-et-compagnie.ch

Centre œcuménique

de rencontre et d'animation

(CORA)

Rue du Patinage 1 - Fleurier
Tél. 032 886 46 20
Bric'Café secrétariat 032 886 46 20
Bric-à-brac 032 886 46 24
Alzheimer 032 855 10 40
Aross 032 886 90 90
Anaap 077 509 18 60
Pro Infirmis 058 775 36 60
Croix-Rouge 032 886 82 47
Consultation sociale 032 886 46 20

Addiction Neuchâtel

ambulatoire - CAPTT

Dépendances avec ou sans
substance (alcool, cannabis,
drogues illégales, jeux...)
Ruelle du Guilléri 8 - Fleurier
Tél. 032 886 86 50

La main tendue

(20 sec. d'attente) Tél. 143

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 13 au 20 juin

MÔTIERS : samedi, à 17 h 30, culte, V. Tschanz Anderegg.

TRAVERS : dimanche, à 10 h, dimanche des réfugiés, V. Tschanz Anderegg.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 13 au 21 juin

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 20, à 19 h, messe. Vendredi 21, à 17 h, chapelet en italien.

LES VERRIÈRES : samedi, à 17 h 30, messe et adoration eucharistique.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 13 au 20 juin

Dimanche, à 10 h, culte, B. Numbi.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Lecture de la bible : tous les mardis à 9 h 30.

Culte : le 2^e et 4^e dimanche du mois, à 10 h. Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

AMOUR ET ESPOIR

Activités du 13 au 20 juin

Vendredi, de 19 h 30 à 21 h, enseignements sur Zoom.

Dimanche, de 10 h à 12 h, culte.

Mercredi, de 19 h à 20 h 30, enseignements sur Skype.

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61 ou 079 327 49 35.

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ?
composez le bon numéro :

 urgences: **144**

 services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134

 hotline pédiatrique:
0848 134 134

[rhne.ch](http://www.rhne.ch)

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe

Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat **032 864 64 51**
Policlinique **032 919 47 08**

Permanence **0848 134 134**
médi-co-chirurgicale

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau
de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Avis mortuaires

Les Verrières

*Si tes yeux sont clos, ton âme
Veille sur nous
Ton souvenir restera à jamais
Gravé dans nos cœurs*

Ses enfants:
Steve Daniel,
Magali Daniel
et leur maman Anny Roulin,

Ses petits-enfants:
Ylan Daniel,
Nahel Daniel,
Lisa Daniel,

Son neveu et filleul:
Fabrice Belotti,

Sa belle-famille:
Roulin - Erb,

Ses chers amis:
Jean-Claude et Michel,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies en Suisse et en France

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Christian DANIEL

qui s'est endormi paisiblement, à l'âge de 78 ans, à la suite d'une longue maladie supportée avec courage, le 8 juin 2024.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple des Verrières, le vendredi 21 juin 2024 à 14 heures.

Adresse de la famille:
Madame
Magali Daniel
et/ou Monsieur Steve Daniel
Rue de la Gare 205
2126 Les Verrières

Un grand merci au Dr Junes et au personnel hospitalier de Champagnole (France) qui se sont occupés de notre papa.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier et Le Mont-de-Buttes

Ses enfants:
Marjory et Sébastien,
Michèle et son conjoint Adrien,
Johnny et sa conjointe Marie,

Ses petits-enfants:
Daphnée, Nina, Rayan, Nora, Eiden,

Son papa:
Colet,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Magaly DUBOIS-DIT- COSANDIER née Zaugg

enlevée à leur tendre affection, le 6 juin 2024, à l'âge de 60 ans.

Selon son désir, le dernier adieu a eu lieu dans la stricte intimité.

Adresse de la famille:
Monsieur
Johnny Dubois
Rue du Collège 4a
2114 Fleurier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



La direction et les employés
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Magaly DUBOIS-DIT- COSANDIER

maman de leur estimé collègue Johnny.

Ils présentent à la famille
leurs plus sincères condoléances.



Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch

Avis tardif

Brocanteur achète

- Mobilier, tapis
- Machines à coudre
- Or et livres anciens
- Argenterie
- Horlogerie ancienne (montres, pendules) + cloches
- Cuivres, étains, cristal
- Instruments de musique

CH-Ditta Friederich - 079 631 76 69
Déplacements et estimations gratuits en Suisse romande



In memoriam

11 juin - 10 ans 12 juin - 20 ans



Dorette Delachaux Gilbert

Deux étoiles brillent au-dessus de nous.
Vous êtes dans nos cœurs pour toujours.

Votre famille

*Tu n'es plus là
où tu étais
mais tu es partout
là où je suis*

Victor Hugo

Uni+n

La Société philanthropique suisse Union,
Cercle du Val-de-Travers a la profonde
tristesse de faire part du décès de son Ami

Christian DANIEL

membre de la société depuis 1980.

Elle gardera un souvenir lumineux de cet Ami fidèle et dévoué.



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét

Nouveau





Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



COLISÉE

LA BELLE DE GAZA
JEU 13 JUIN - 20H | DIM 16 JUIN - 17H

BAD BOYS : RIDE OR DIE
VEN 14 JUIN - 20H30 | DIM 16 JUIN - 20H

BLUE & COMPAGNIE
DIM 16 JUIN - 14H30

PREMIÈRE : VICE-VERSA 2
MER 19 JUIN - 14H30

OPÉRA - CARMEN
MER 19 JUIN - 19H15

CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS
INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH

30 ans

pharmacieplus

Depuis 30 ans à vos côtés !

Les pharmacieplus Bourquin, Couvet / Val-de-Travers, Couvet et Centrale, Fleurier seront exceptionnellement fermées

le samedi 15 juin afin de fêter les 30 ans du groupe pharmacieplus !

Nous vous accueillerons vendredi 14 juin jusqu'à 17 heures et vous retrouverons lundi 17 juin dès 8 heures.

Nous vous invitons à venir jouer dans vos pharmacieplus **tous les 30 du mois** pour gagner de nombreux cadeaux !



50

YEARS OF PRECISION AND EXPERIENCE
ETEL

PORTES OUVERTES

Venez découvrir ou redécouvrir notre entreprise à l'occasion de notre 50^e anniversaire le

Samedi 22 juin 2024 à Môtiers de 13h30-16h30

Nous nous réjouissons de vous accueillir à cette occasion !

Rue de la Gare 13, 2112 Môtiers
www.etel.ch 

30^E FÊTE VILLAGEOISE

SAINT-SULPICE

"DANS MON POTAGER"

VENDREDI 14 JUIN DÈS 17H30 : AFTERWORK-FONDUE



14-15 JUIN 2024

SAMEDI 15 JUIN DÈS 15H :

Vanessa Beauté
Espace bien-être homme et femme
Vanessa Zanotti
Rue de la Gare 9A - Fleurier - 2^e étage
Tel. 079 709 98 02 - www.vanessa-beaute.ch

ANIMATIONS ENFANTS - CARROUSELS

VOL EN HÉLICOPTÈRE DÈS 13H

BARS & NOURRITURE

SOIRÉE DJ

LE GRUYÈRE





Suite à l'annulation de l'Assemblée générale prévue initialement le mercredi 5 juin 2024, l'Association Barak se fait un plaisir de vous inviter à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mercredi 3 juillet 2024 – 18 h 30
Centre Barak, Collège 9, 2114 Fleurier

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue / appel
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2023**
3. Rapport d'activité 2023**
 - a) Vice-président
 - b) Animateurs
4. Présentation des comptes 2023
 - a) Comptes**
 - b) Rapport de vérification
 - c) Adoption et décharges
5. Nomination statuaire
6. Divers

Les propositions individuelles doivent parvenir au comité jusqu'au 28 juin 2024

** Sur demande, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'association Barak, Collège 9, 2114 Fleurier ou par e-mail à l'adresse association@barak.ch

L'association Barak remercie tous les généreux donateurs.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.
Le comité

fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées



PORTES OUVERTES

foyer de jour l'entour(âge)

JEUDI 20 JUIN 2024

de 15h30 à 18h30

Les portes ouvertes seront l'occasion de visiter les locaux, échanger avec l'équipe, découvrir notre mission ainsi que nos activités socio-culturelles.

Nous espérons vous y voir nombreux pour partager le verre de l'amitié.

Ouvert du lundi au samedi

Contact:
+41 32 862 11 88
Petits-Clos 37 – 2114 Fleurier
foyerdejour@lentourage.ch
www.lentourage.ch



✈️ —= l'ABBAYE =— ☁️

fait le tour du Monde




29
JUN

30
JUN

1^{er}
JUILLET





CAHIER SPÉCIAL JEUDI 27 JUIN - PENSEZ À VOS ANNONCES

LE LUG présente, les 15 et 16 JUIN 2024

VALTRA BRIQUE

EXPO 100% BRIQUES

Salle de spectacle 2108 Couvet

15 juin: 9h00 - 18h00
16 juin: 9h00 - 17h00

5-15 ans: 3 CHF
16 ans et plus: 5 CHF

Exposition, Tombola, Petite restauration, Vente Paiement en espèces, TWINT et carte

Accès PMR

Informations: www.lelug.ch

Eurocopa 2024

España – Italia

jeudi 20 juin 2024
dès 19 heures,
repas 20 heures

Centro Español VDT
Paëlla à discrétion sans salade
Fr. 25.- (prix spécial)

Inscription mardi 18 juin
dernier délai au 032 861 39 42

**Centro Español Val-de-Travers
Entre-deux-Rivières 16, 2114 Fleurier**



Café - Restaurant
La Gittaz

STE-CROIX - 1241M - 024.454.38.38 - LAGITTAZ.CH

Dès le 23 juin,
tous les dimanches
(selon la météo)

BAL POPULAIRE

dès 14h30
avec MAXIME

Pour dîner,
réservation conseillée :
024 454 38 38

VIDE-GARAGE

Dimanche 16 juin

dès 8 heures

Rue du Jet-d'Eau 2
Fleurier

bonnes tables

food · wine · bar

Votre bonne table est appréciée
par nos lecteurs. Pensez-y !

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

LES EMPLOIS

Le conseil de fondation de la Maison de l'Absinthe
cherche un ou une

DIRECTEUR / DIRECTRICE 100%

Véritable chef-fe d'orchestre de la Maison de l'Absinthe, vous en dirigez entre autres les dimensions managériales, financières et opérationnelles. Les tâches de terrain ne vous font pas peur!

Vous êtes une personne capable de piloter une institution muséale et commerciale représentant un produit du terroir emblématique au rayonnement national et international.

Rassembleur-euse vous êtes en mesure de développer des projets au sein de l'institution ainsi qu'avec une multitude de partenaires externes.

Doté-e d'un esprit entrepreneurial et d'une capacité d'innovation, vous avez un sens élevé des responsabilités et une motivation sans faille.

Vos responsabilités :

- Gestion financière et administrative
- Conduite et supervision de l'équipe
- Communication médias, marketing et digitale
- Organisation d'événements
- Entretien / gestion intérieure et extérieure
- Représentation, organisation et animation

Votre profil et vos compétences :

- Formation en lien avec les exigences du poste
- Expérience dans le domaine
- Capacité confirmée en management et gestion d'équipe
- Aisance relationnelle (visiteurs - médias - associations - partenaires)
- Leadership
- Flexibilité
- Bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais
- Connaissances en gastronomie est un atout

Le lieu de travail est Môtiers – Val-de-Travers – Canton de Neuchâtel.

Si vous êtes intéressé-e à relever le défi, faites-nous parvenir votre dossier de candidature complet d'ici au 30 juin 2024 à candidature@maison-absinthe.ch
Une totale discrétion vous est garantie.

Profitez de nos offres combinées !

Toute publicité publiée conjointement
dans les deux titres bénéficie d'un rabais de
15% sur chaque annonce

Afin de continuer à donner satisfaction à notre clientèle, nous sommes à la recherche d'un

INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN

avec CFC
et permis de conduire

principalement pour les petits travaux et les dépannages.

Entrée en fonction de suite ou à convenir.

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier avec les documents usuels à :

Prior Électricité
Alpes 19 – 1450 Sainte-Croix
ou par courriel :
info@prior-electricite.ch

Participez à NOTRE CONCOURS PHOTO

Envoyez-nous vos plus beaux clichés sur le thème,
Notre Vallon insolite

Une photo sera sélectionnée toutes les deux semaines durant 6 mois et sera publiée dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo. Les 12 gagnants se verront offrir un agrandissement de leur photo ainsi que 2 calendriers 2025 contenant leur cliché.

Important : Le sujet doit être en lien avec la région que ce soit sa vie locale ou sa nature, il ne doit pas figurer de personnes reconnaissables. Les fichiers doivent être de haute définition pour une impression de qualité. Format paysage.

Envois sur concours@courrierhebdo.ch
avec nom, prénom et adresse.

Le Lions Club de Val-de-Travers soutient le Tennis Club et l'ASEC avec des dons généreux

Le 4 juin, le Lions Club de Val-de-Travers a remis un chèque de Fr. 8000.- au Tennis Club de Val-de-Travers et un don de Fr. 2000.- à l'Association de Soutien aux Étudiants du Conservatoire (ASEC). Ces dons, issus des fonds collectés lors de la dernière manifestation « Les 12H des tripes », témoignent de l'engagement du Lions Club envers la communauté locale.

« Nous sommes fiers de pouvoir contribuer au développement du Tennis Club, essentiel pour la promotion du sport à Val-de-Travers », a déclaré Vincent Codoni, membre du Lions Club.

La présidente du Tennis Club, Valérie Marquis, a exprimé sa gratitude: « Ce don de Fr. 8000.- aura un impact significatif sur notre club et nos membres. Nous remercions sincèrement le Lions Club pour son soutien généreux. »

L'ASEC, dédiée à soutenir les élèves domiciliés dans le canton de Neuchâtel manquant de moyens pour suivre une formation musicale, bénéficie également de ce soutien. Ce don de Fr. 2000.- permettra de continuer notre travail précieux, aidant les étudiants talentueux à réaliser leurs rêves musicaux.

La cérémonie s'est conclue par un moment convivial, soulignant l'importance de la collaboration entre les organisations locales pour le bien-être de la communauté.



Disponibilité du réseau de la BGN

Dans un contexte d'attaques à l'explosif visant les distributeurs automatiques de divers établissements financiers, dans le canton et dans d'autres régions de Suisse, la Banque Cantonale Neuchâteloise prend de nouvelles mesures visant à réduire les risques.

Ayant comme priorité la sécurité et l'intégrité de son personnel, de sa clientèle ainsi que des résidentes et résidents à proximité des distributeurs automatiques, la banque a décidé la mise hors service de certains distributeurs automatiques situés en dehors de ses propres sites.

À Fleurier

Les deux appareils en façade ont été vidés et mis hors service depuis mardi et jusqu'à nouvel avis.

Restent accessibles dans le centre de conseils le multimat, de 5 h à 22 heures, et le guichet, selon l'horaire habituel.

Rappel des mesures déjà prises

L'appareil des Verrières est actuellement indisponible. C'est également le cas de l'appareil de Couvet, où le guichet reste toutefois disponible, à l'horaire habituel, pour les opérations courantes. *Comm.*

Dans nos législatifs

À La Côte-aux-Fées

Les conseillers généraux de la commune de La Côte-aux-Fées ont tenu, lundi, leur séance de constitution du Conseil général pour la législature 2024-2028.

Bureau du Conseil général

Président : Damien Walther
Vice-président : Fabien Gyseler
Secrétaire : Lise Huguenin-Dumittan
Secrétaire-adjoint : Gaël Buchs
Questeurs : Jérôme Gyseler, Fabien Pétremand

Conseil communal

Nathanaël Alber, Benoit Erb, François Guenet, Laurent Piaget, Adrian Prospero.

Conseillers généraux viennent ensuite

Philippe Juvet, René Grandjean, Roger Buchs, Myriam Guillaume, Jonathan Brügger.

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :

Mardi 4 juin : à 7 h 04 à La Brévine, récupération d'hydrocarbures sur la route, en collaboration avec le détachement de premier secours 1 des Montagnes neuchâteloises et la police neuchâteloise ; à 11 h 24 à Couvet, alarme automatique avec engagement sur place et récupération d'hydrocarbures et eaux d'extinction, en collaboration avec le détachement de premier secours 1 des Montagnes neuchâteloises.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

VOLLEYBALL



Le « mur » de Valtra grandit bien !

Il y a quelques mois, nous vous avons présenté le visage du VBC Val-de-Travers « post-ligue nationale ». Pour résumer, l'équipe active repartait de la base, en troisième ligue. Le poste de président était vacant. Le reste du comité avait évolué et l'état d'esprit général du club aussi. Après une saison, quel est le constat ? La compétition a définitivement laissé la place au plaisir du jeu, le nombre de juniors augmente, la première équipe a bien progressé et les équipes loisirs se sont maintenues. Une nouvelle présidente vient même d'avoir été trouvée alors que les arriérés financiers du club ont tous été réglés. Autant de pierres qui contribuent à la « reconstruction » de l'édifice Valtra.



Lorsqu'elle portait le maillot de Valtra, Lejla Kurtaliqi (au centre) n'a jamais hésité à se sacrifier pour le bien de l'équipe. C'est maintenant sous le costume de présidente du club qu'elle va donner de sa personne.

Guillaume Mairy est membre du comité. Il occupe le poste de responsable administratif. Ses propos sont simples et posés. Comme lui, les autres membres du comité sont des locaux qui ont l'amour du volley comme moteur. Ils donnent vraiment l'impression de savoir où ils vont ou du moins comment ils veulent y aller. « La situation financière est saine. Il n'y a plus d'arriérés de ligue nationale et plus de frais d'entraîneurs qui exercent bénévolement désormais. » Le budget du club est tout aussi mesuré : 12'000 francs.

Les juniors s'étoffent

Pierre après pierre, le comité construit la nouvelle assise du VBC Valtra. La prochaine brique sera d'intensifier les recherches de sponsors et de soigner la communication, notamment sur les réseaux sociaux. « Il y avait d'autres urgences à traiter en priorité. Maintenant, on va pouvoir s'y mettre », se réjouit Guillaume Mairy.

Après une année, les premiers effets du « nouveau mur » en construction sont déjà arrivés. Le club a gagné quelques membres, repassant au-dessus de la barre des 50 actifs. « Le mouvement juniors a bien été étoffé au cours des derniers mois. Que ce soit chez nos Kid's ou nos M15, l'ambiance et le plaisir sont vraiment au centre du projet. Nous sommes satisfaits de ce regain de dynamisme. »

Intégration de jeunes mineurs afghans

Plusieurs jeunes garçons viennent s'entraîner avec les juniors bien que les compétitions soient réservées aux féminines, pour le moment, au VBC Valtra. « C'est un signal positif de plus pour le club. D'autant plus que leurs efforts aux entraînements ne sont pas vains puisqu'ils sont en âge de jouer avec nos deux équipes « loisirs ». » Ces deux collectifs ont assuré leur maintien. Dans le groupe 1 (niveau relevé), les Vallonniers (c'est le nom de l'équipe) ajoutent même la réussite humaine à la satisfaction sportive : « Nous avons intégré six mineurs isolés du centre de

requérants de Couvet à l'effectif. Ces jeunes Afghans participent à notre vie sportive depuis une année. »

Nouvelle coach en catégorie « loisirs »

Au final, tant le club que les jeunes étrangers ressortent gagnants. « Pour eux, c'est un excellent moyen d'apprendre le français dans un environnement moins formel que le reste de la semaine. Je tiens à saluer l'assiduité avec laquelle ils suivent le rythme du club », appuie le dirigeant vallonnier.

Dans l'autre escouade « loisirs », les Fées vertes (groupe 2), c'est l'arrivée d'une coach qui crée une nouvelle émulation en vue du prochain championnat. « Katia Leuba a évolué en LNB dans le passé. Elle va nous apporter grandement sur le plan technique. Toujours dans cette volonté d'avancer par petites touches de compétences supplémentaires. »

Lejla Kurtaliqi nommée à la présidence

Les Kid's restent sous la responsabilité de Guillaume Mairy alors que la première équipe féminine demeure sous celle de Thierry Schlaeppli. « Ce très jeune groupe a bien progressé lors de la dernière saison. Thierry est content de ses joueuses. Nous sommes en discussion avec quelques éléments plus expérimentés pour encore mieux les entourer sur le terrain face à des adversaires plus confirmés. » En tant qu'ancienne joueuse de LNA et ex-membre du VBC Valtra, la nouvelle présidente, Lejla Kurtaliqi, devrait être en mesure de faire jouer son « carnet d'adresses » pour attirer quelques renforts. « Si elle peut motiver certaines de ses coéquipières passées à intégrer notre projet, ce serait super. En tout cas, nous sommes déjà très heureux qu'elle ait accepté de reprendre la présidence de Valtra. Elle est motivée et elle apportera de nouvelles idées. » Sous forme de briques évidemment...

Kevin Vaucher

ROULEZ LÉGER ET ARRIVEZ EN BEAUTÉ



ne.ch

TOUR DE SUISSE FÉMININ 2024

Le Tour de Suisse féminin traversera notre commune le mardi 18 juin 2024 lors de la 4^e étape de 127,3 km de Champagne (VD) à Champagne (VD). Arrivant de Sainte-Croix, il passera par Buttes (14h35), Fleurier – rue de la Place-d'Armes (14h40) et Les Bayards – Quartier de Bise (14h53) pour repartir en direction de La Brévine.

Les temps de passage exacts peuvent varier au fur et à mesure de la vitesse moyenne des cyclistes. Le parcours et toutes les routes d'accès seront fermés dix minutes avant le passage des coureuses et seront libérés dès le passage de la dernière cycliste.

La colonne publicitaire avec ses vingt à trente voitures devancera le peloton environ une heure avant son passage, soit dès 13h35 à Buttes et 13h53 aux Bayards.

Les Vallonniers-ères sont invités à embellir plus encore leur région à l'occasion de cet événement (fleurs, drapeaux, etc.) et à réserver un bel accueil à cette quatrième plus grande course de cyclisme du monde.

Retrouvez les informations sur www.tourdesuisse.ch/fr/women/ •

PROGRAMME «BIEN VIVRE ENSEMBLE» (OU COURSE DES AÎNÉS)

Comme chaque année, une course des aîné-e-s sera proposée en fin d'été dans les villages de Val-de-Travers, avec le soutien financier de la commune et l'engagement bénévole des organisateurs et organisatrices. Un courrier d'information sera adressé prochainement à toutes les personnes en âge AVS avec toutes les précisions utiles relatives à ces sorties.

Au programme:

Buttes, 29 août, visite de Camille Bloch – Courtelary

Couvet, 3 septembre, visite de la ville de Fribourg

Môtiers, 4 septembre, Vitromusée – Romont

Travers-Noiraigue, 5 septembre, Les Rochers-de-Naye

Les Bayards, 5 septembre, Restaurant « Chez Bichon »

Fleurier, 5 septembre, Espace horloger – Le Sentier

Boveresse, 19 septembre, Ô Vergers d'Ajoie – Porrentruy

Saint-Sulpice, 5 septembre, Restaurant du Moulin

Nous vous renvoyons au courrier à venir pour les modalités pratiques et les coordonnées pour l'inscription. •

CULTURE

MUSÉE VW

Le VolksWrecks Bar & Museum (VWM) signifie « Musée de l'épave du peuple ». Le Musée Oldtimer Volkswagen a été créé en novembre 2006 mais a ouvert au public le 1^{er} avril 2007. Cette association à but non lucratif est formée de plus de 160 membres et se compose d'une poignée de bénévoles qui œuvrent à la réussite de ce projet dont vous pouvez faire partie. La collection privée de voitures, dont le propriétaire est Stéphane Leuba, comprend environ 150 véhicules des années 1950 à 1979. Le musée se trouvant à l'étage est composé de 50 décors en 3D (« Dioramas ») retraçant la vie de ces VW au travers du temps et de leur utilisation réelle ou imaginaire. •



(12/24)

INFORMATIONS PRATIQUES

ARRÊTÉ DE CIRCULATION ROUTIÈRE – ABBAYE 2024

À l'occasion de la manifestation de l'Abbaye de Fleurier, des restrictions provisoires de la circulation sont prises, à savoir:

du lundi 24 juin dès 17h au mercredi 3 juillet à 8h:

- La circulation est interdite à tous les véhicules «excepté riverains et station-service des Lerreux» dans les deux sens de la rue de la Place d'Armes, depuis le passage à niveau (PN) jusqu'à l'intersection de la rue du Patinage;
- Une déviation est mise en place, via la H10, rue des Moulins, place du Marché, Grand'Rue, giratoire de la «Place d'Armes» et vice versa;
- L'accès à l'entreprise «Vaucher Manufacture Fleurier S.A.», chemin du Righi 2, est autorisé jusqu'au jeudi soir qui précède la manifestation via le giratoire de la «Place d'Armes», côté sud;

du jeudi 27 juin dès 17h au mercredi 3 juillet à 8h

- La circulation est interdite à tous les véhicules «excepté riverains» dans les deux sens de la rue de la Place d'Armes, depuis le giratoire de la «Place d'Armes» jusqu'au passage à niveau;
- La circulation est interdite à tous les véhicules «excepté riverains» de la rue du Pré;
- L'accès à l'entreprise «Vaucher Manufacture Fleurier S.A.», chemin du Righi 2, est dévié par la rue de l'Industrie, la rue de Buttes, la rue Bussan et vice versa.

Le stationnement est interdit le samedi 29 juin dès 12h jusqu'à la fin du cortège, sur les rues suivantes: Av. Daniel-Jeanrichard, Av. de la Gare, Grand'Rue, rues du Collège, de l'École d'Horlogerie, du Grenier, de la Promenade, du Jet-d'Eau et du Progrès. Les véhicules gênant la circulation et le cheminement des services de secours ou le bon déroulement de la manifestation, seront enlevés et mis en fourrière aux frais des contrevenants.

Dans le cadre du cortège, la circulation sera perturbée le samedi 29 juin dès 14h30 jusqu'à la fin du défilé sur les rues suivantes: Av. Daniel-Jeanrichard, rues de l'École de l'Horlogerie, de la Promenade, du Progrès, Place du Marché, Av. de la Gare, rues du Jet-d'Eau, du Grenier et Grand-Rue.

Les personnes se rendant à la manifestation sont priées de stationner selon les indications du service d'ordre.

L'avis de fermeture de la chaussée et l'arrêté de circulation sont disponibles sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

FERMETURE DE L'ECOPOINT DE LONGEREUSE

L'Ecopoint la Place Longereuse sera inaccessible du lundi 24 juin au mercredi 3 juillet 2024. Les bennes à papier et carton seront déplacées à l'Ecopoint de la Pénétrante, rue de l'Areuse à Fleurier.

TAILLE DES HAIES ET/OU DES BRANCHES D'ARBRES

Nous rappelons aux propriétaires riverains de routes communales que les branches d'arbres et haies doivent être coupées conformément à la législation en vigueur.

Les branches d'arbres qui surplombent la chaussée à moins de 4m50 doivent être taillées, de même que celles qui dépassent le bord de la chaussée ou masquent la signalisation.

Les haies en bordure de la voie publique doivent être coupées de façon à ne pas gêner la circulation, limiter la visibilité, obstruer l'éclairage public ou masquer la signalisation.

Les bornes hydrantes seront accessibles en tout temps.

Un délai échéant au samedi 13 juillet 2024, est impartie aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres et haies, faute de quoi, ce travail sera exécuté à leurs frais.

Sécurité de proximité. •

ANNONCES

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Le Conseil communal met au concours :

- un poste d'agent-e de sécurité publique à 100%
- un poste de forestier-ière-bûcheron-ne à 100%

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, LinkedIn, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Fleurier – Rue de Buttes 13
Les Bayards – Les Places 3
Noiraigue – Les Devins 4
Noiraigue – Les Devins 4

DATES LIMITES OPPOSITION

1^{er} juillet 2024
1^{er} juillet 2024
8 juillet 2024
8 juillet 2024

Votation fédérale Les résultats du district en chiffres

À l'occasion de la votation fédérale de dimanche dernier, la population neuchâteloise a accepté l'initiative populaire « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) ». Les Neuchâteloises et les Neuchâtelois ont accepté l'initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) ». L'initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique » a, pour sa part, été refusée et la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité) a été acceptée.

Dimanche dernier, quatre objets fédéraux étaient soumis au vote.

L'initiative populaire « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) » a été acceptée à 69,49% par les Neuchâteloises et les Neuchâtelois (34'089 « oui » contre 14'964 « non »). (Suisse : non à 55,47%).

La population neuchâteloise a dit « oui » à 53,98% (26'117 « oui » contre 22'269 « non ») à l'initiative populaire

« Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) ». (Suisse : non à 62,77%).

Les Neuchâteloises et les Neuchâtelois ont refusé à 70,28% l'initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique » (14'248 « oui » contre 33'688 « non »). (Suisse : non à 73,73%).

Quant à la loi fédérale relative à un approvisionnement en électri-

cité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité), elle a été acceptée à 69,42% dans le canton de Neuchâtel (33'365 « oui » contre 14'699 « non »). (Suisse : oui à 68,72%).

Dans le canton de Neuchâtel, le taux de participation pour cette votation fédérale a atteint 43,47%.

Comm.

Grand-Cachot-de-Vent L'invitation au voyage de Pierre Favre et Samuel Blaser

C'est un magnifique voyage de soixante minutes qu'ont offert Pierre Favre et Samuel Blaser aux très nombreux spectateurs présents, dimanche dernier, à la Ferme du Grand-Cachot-de-Vent. Un voyage dans divers continents, par des chemins tantôt doux et colorés, tantôt arides et escarpés, au gré de leurs inspirations respectives. En suivant tantôt les rythmes du percussionniste Pierre Favre, tantôt les harmonies du trombone de Samuel Blaser et son extraordinaire tessiture.

Les deux musiciens neuchâtelois à la réputation internationale parcourent le monde. Cette étape au Grand-Cachot-de-Vent, tout comme en 2019, constitue donc une incroyable opportunité de se laisser aspirer par les méandres des improvisations qu'offre le jazz... Que votre oreille soit attirée par les sons voluptueux issus de l'instrument de Samuel Blaser ou par les baguettes et les balais de Pierre Favre, jamais vous ne vous perdrez car, eux, savent parfaitement où ils souhaitent vous mener. Sans toujours connaître

les chemins de traverse qu'ils parcourent, la maîtrise est telle, leur sérénité surtout, vous vous laissez entraîner dans ces volutes que le jazz parvient à créer. Les rendez-vous ne sont jamais prévus mais toujours présents. Ce bonheur ainsi atteint grâce à la connivence de Pierre et Samuel, au travers de leurs échanges, de leurs rencontres, contamine les visages d'abord, les corps ensuite, de tous les spectateurs. Comment ne pas être empli de joie à découvrir le large sourire de Pierre Favre lorsqu'il écoute les histoires racontées par Samuel Blaser, à son tour incité à le rejoindre dans ses rythmes. Ou l'inverse... Vous ressentez envoûté par la beauté des sons du trombone, subjugué par la tonicité d'un fabuleux batteur de 87 ans, donc transformé !

Merci à Blaise Oesch, secrétaire de la Fondation de la Ferme du Grand-Cachot-de-Vent, de nous avoir convié à cet événement. À un tel rendez-vous avec les sommets du jazz...

Claude-Alain Kleiner

	VOTATIONS FÉDÉRALES							
	Initiative maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie		Initiative pour des primes plus basses		Initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique »		Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
La Côte-aux-Fées	135	67	117	80	106	96	72	134
Les Verrières	105	64	81	84	66	102	94	72
Val-de-Travers	1931	699	1361	1126	964	1601	1412	1117
Total	2171	830	1559	1290	1136	1799	1578	1323
Total du canton	34'089	14'964	26'117	22'269	14'248	33'688	33'365	14'699

Légère augmentation du chômage dans notre district

Durant le mois de mai, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 155 à 163, soit 8 personnes de plus qu'en avril.

Le taux passe de 2.8% à 2.9%. Avec un effectif de 2905 chômeurs, le taux cantonal reste stable (3.3%).

Festival 12 Un salon en plein air et au bord de l'eau

Nous sommes en été. La journée touche à sa fin mais il fait encore beau et chaud à l'extérieur. Il faudrait rentrer manger mais la météo pousse à prolonger le plaisir en extérieur. Qui n'a jamais vécu ce sentiment un peu frustrant ? Eh bien, sachez que ce n'est pas une fatalité. Il sera désormais possible de prendre votre repas en plein air, au bord de l'eau. Pas celle de l'Areuse mais celle de la piscine des Combes. Un concert en live vous sera même proposé en accompagnement. Et au lieu de rentrer pour vous poser devant la télé, votre salon se déplacera également en pleine nature avec la diffusion d'un film sur grand écran. Tentant, non ?

Ce programme bien sympa débute ce samedi 15 juin avec la première des dix soirées estivales qui suivront jusqu'au 31 août. Le concept de diffusion de film sur grand écran avait déjà été tenté l'été dernier par le Festival 12. Celui-ci s'appuyait sur la Cave Viva pour assurer la partie alimentaire de la soirée. La Cave Viva n'est désormais plus à Fleurier mais elle tient lieu de restaurant, six jours sur sept, en lieu et place de la buvette de la piscine des Combes.

Un concert live de 90 minutes en préambule

Les partenaires ne souhaitent pas se séparer et le Festival 12 a donc migré de la place du Marché de Fleurier jusqu'aux Combes. On pourrait dire qu'il s'est mis au vert, dans un cadre naturel qui allie confort et facilité d'accès. « Dans un tel écrin, je me suis rapidement fait la réflexion qu'il serait dommage de

se limiter à la diffusion de films sur écran géant. Du coup, j'ai eu cette idée d'ajouter une touche musicale à la soirée », ajuste Jean Martin Peer (Festival 12). Concrètement, chaque soirée débutera désormais par un concert de 90 minutes. Ensuite, après une petite pause, le film sera diffusé dans des conditions optimales. Libre à chacun de venir pour l'un ou pour l'autre des événements ou d'enchaîner les deux.

Chaque personne au bon endroit

Dans ce dernier cas de figure, un billet à tarif préférentiel vous sera proposé. Bien sûr, vous ne devrez pas payer en plus l'entrée de la piscine puisque le concert débutera 30 minutes après la clôture des bassins des Combes (soit 19 h 30 jusqu'au 5 juillet et 20 h 30 à partir du lendemain). « Nous placerons la scène et l'écran géant sur la

pelouse. Et comme le terrain est surélevé, il permet à chaque spectateur de bénéficier d'un point de vue dégagé. Chaque personne aura le sentiment d'être au bon endroit », promet le responsable du Festival 12.

Un plan B et un plan C en cas de pluie

Pour la première soirée de ce 15 juin, c'est le groupe romand de jazz Volver qui montera sur scène et c'est le film « Carnet de voyage » qui sera ensuite diffusé « sur la toile ». Et s'il pleut ? « Excellente question au vu de ces derniers jours. S'il y a juste un risque d'orage, la grande terrasse du restaurant offre un endroit couvert où les concerts pourront avoir lieu au sec. Et si les prévisions ne sont vraiment pas bonnes, nous avons un plan C qui est de délocaliser la soirée au Musée VW de Saint-Sulpice ». Si tel est le cas, seul le concert sera maintenu.



Le Festival 12 de Jean Martin Peer se pose au bord de l'eau et se décline désormais en musique live et en projection cinématographique.

« Nous avons appris de nos erreurs. L'année passée, nous avions dû slalomer entre les gouttes tout l'été. Et le ciel s'était tellement acharné un soir que nous avons trouvé refuge in extremis dans le temple de Fleurier. Le pasteur René Perret nous avait gentiment proposé d'y trouver refuge pour la soirée. »

Quels points forts ?

Parmi les points forts de la saison, citons les concerts de

The Scottish Fish (22 juin), du Chœur de l'Amitié (5 juillet) et de Mystical Faya (6 juillet). Au niveau des films, mentionnons par exemple OSS 117 (20 juillet), Intouchables (3 août) et Maman, j'ai raté l'avion (17 août). « Nous avons placé ce film plutôt au moment des retours de vacances pour ne pas angoisser certaines familles avant le départ », plaisante Jean Martin Peer en référence à l'histoire de ce classique du cinéma. Tout cela semble

relativement alléchant, est-ce que cette offre vient remplacer celle qu'offrirait le Cargo au fait ? « Pas du tout, c'est une offre différente avec le restaurant de la piscine qui vit déjà sans le Festival 12. Il est ouvert 6 jours sur 7 jusqu'à 22 heures et il propose des animations variées tout au long de l'été (nous y reviendrons prochainement). » Alors, on se retrouve au salon ?

Kevin Vaucher

Disparition de Ben : Môtiers Art orphelin

L'artiste franco-suisse a été retrouvé sans vie, mercredi 5 juin dernier, dans son appartement de Nice. Ben avait pris part à six des huit expositions en plein air au Val-de-Travers.

Il avait exposé au MoMa à New York, au centre Pompidou à Paris... et à Môtiers Art en plein air. Ben est décédé mercredi 5 juin à l'âge de 88 ans à Nice. L'artiste était connu pour ses slogans rédigés en lettres manuscrites blanches sur fond noir.

Benjamin Vautier de son vrai nom « a été découvert sans vie à son domicile », selon le parquet de Nice. Les premiers éléments de l'enquête font état d'une plaie par arme à feu. Cette disparition a provoqué une avalanche de réactions. La ministre française de la culture, Rachida Dati, a évoqué un artiste de légende. Le Niçois possède une réputation internationale : en 1992, lors de l'exposition universelle de Séville, il provoque en écrivant « La Suisse n'existe pas ».

Ben : « Ah, mais c'est bien Môtiers. »

Ben avait également exposé dans la région et notamment à Môtiers Art en plein air. L'artiste franco-suisse avait d'ailleurs tissé des liens forts avec ces fondateurs, Marie et Pierre-André Delachaux. En 1995, il réalise l'affiche intitulée « Môtiers ne fait rien à moitié » et expose dans le village. « Ça s'est fait un peu comme ça. Puis après ça s'est enchaîné. À chaque exposition, on lui proposait quelque chose. Il n'est jamais venu ici à Môtiers », raconte Pierre-André Delachaux. « Et chaque fois qu'on parlait avec lui, il nous disait « ah, mais c'est bien Môtiers ». Il imaginait le paysage, ses peintures sur des volets ou sur des bancs. Il nous a toujours dit qu'il était très content. » Marie Delachaux se souvient aussi des échanges avec le Niçois : « Quand on arrivait chez lui, un jour il nous a dit « Bonjour Môtiers ! » Au téléphone aussi. »

Marie et Pierre-André Delachaux : « Pour lui, on était des gens un peu cinglés qui organisaient de grandes expos au bout du monde, et je crois que ça lui plaisait. On était en dehors du système, et Ben n'aimait pas trop le système non plus. »

« Je suis bien ici »

Ben s'attache donc à Môtiers en 1995 et revient exposer à chaque édition jusqu'en 2021. En 2003, il laisse sa trace sur certains bancs môtisans. En 2007, les volets d'une maison de la Grand-Rue sont signés « Ben ». En 2011, il partage cet attache-



Une œuvre de Ben en 2011, lors de Môtiers Art en plein air, située sur le toit d'une maison, rue de l'Arnel.

chement avec les visiteurs. Sur un des toits du village, il écrit « Je suis bien ici ». Retour de la provocation en 2015, avec une énorme toile dans un champ sur laquelle est inscrit « Fuck art ». C'est le plus grand Ben du monde. En 2021, il imagine le plus petit Ben du monde : des tampons à imprimer sur les mains des visiteurs.

Marie et Pierre-André Delachaux sont unanimes : Ben ras-

semblait. « Les enfants le reconnaissent car ils le voyaient sur leurs carnets ou cartables », se rappelle Marie Delachaux. Et Pierre-André précise même, « Ben réunissait tout le monde parce qu'il avait fait pas mal d'expositions dans le monde entier. Il y avait toujours quelques œuvres dans la langue du pays où il exposait. »

RTN/aju-swe



LETTRES OUVERTES



LETTRES OUVERTES

Des transports communs nouveaux ou renforcés

On compte les voitures aux Verrières... comme si, depuis le temps, on ne savait pas qu'il en circule beaucoup trop sur la route internationale Pontarlier-Neuchâtel...

Il faut vraiment être né d'hier pour l'ignorer ! Un radar serait nettement plus utile... et, en plus, cela rapporte de l'argent, donc cela devrait intéresser nos hautes autorités, toujours à l'affût de pouvoir remplir des caisses qui semblent sans fond...

Si encore on faisait les choses correctement, c'est-à-dire compter les véhicules depuis la douane, puis, à chaque bifurcation importante, compter à nouveau, on pourrait déterminer combien et à quelle heure vont à La Côte-aux-Fées, combien tournent en direction des Bayards et combien filent sur Fleurier ; sur de telles données solides, on pourrait songer à des transports en commun nouveaux ou renforcés, voire décalés dans le temps par rapport à ce qui existe actuellement. Seulement voilà : non seulement on ne le fait pas, mais on projette de faire disparaître le peu de transports publics qui passent la fron-

tière ! Cerise sur le gâteau : dans les hautes sphères politiques du canton de Neuchâtel, c'est la même personne qui dirige le comptage idiot et qui promulgue la restriction de circulation des bus pour et de Pontarlier...

Suivant à qui l'on s'adresse, on nous dira que, lorsque la main droite ne sait pas ce que fait la gauche, démence sénile et autre Alzheimer ne sont pas bien loin...

D'autres songeront au principe de Peter, qui veut que celui qui veut toujours être plus haut dans les échelons de fonctions sans en avoir les capacités finit ses jours de travail en faisant tout et n'importe quoi, en coûtant un maximum à la société s'il a le bonheur d'être fonctionnaire... D'autres songeront au doublement de la personnalité, qui rime rarement avec le doublement de l'efficacité... Et d'autres secoueront la tête en disant ceci : « On savait que, de Neuchâtel, nous venaient la bise et les impôts : désormais, il faut y ajouter ce que chantait si bien Brassens... et ce n'est ni « boîte à outils » ni « gare au gorille »... »

Et les remèdes, me direz-vous ? Il n'y en a, au niveau politique, paraît-il, que deux : la démission, méthode rapide et salutaire, et la veste, méthode plus lente et qui, surtout, permet à l'incompétent concerné de sévir jusqu'à la dernière minute, quitte à faire un maximum de dégâts tous plus difficilement réparables les uns que les autres...

Lorsque, dans notre pays en général et dans notre canton en particulier, on cessera de gaspiller les deniers publics en refaisant, d'une part, maintes et maintes fois les mêmes travaux inutiles et en ayant, d'autre part, la mauvaise personne à un poste clé, alors nous aurons tous le sourire pour nous acquitter de nos impôts, sachant qu'enfin ils seront attribués à des causes utiles, voire indispensables...

...ne me dites pas que vous êtes sceptiques, vous me consterneriez...

Sylvain Moser, Les Verrières

Ça me fâche !

Lorsque j'entends parler d'écologie, d'économie ou encore de nuisances sonores, je m'interpelle sur certaines contraintes qui nous sont imposées sur les routes. Attendre devant la barrière d'un passage à niveau alors que le train n'est même pas encore entré en gare, ça me fâche. Rouler dans une zone limitée à 30 km/h et devoir en plus franchir plusieurs ralentisseurs, ça me fâche. Découvrir la nouvelle présélection au bas de la côte Rosière, reprenez en cœur avec moi, ça me fâche.

Que va-t-il se passer lorsque le chauffeur d'un camion-remorque ne pourra pas s'engager dans cette minuscule zone car plusieurs voitures l'occuperont. Il va logiquement s'arrêter sur la piste de droite avec le clignoteur gauche en fonction. Ce faisant, il créera un phénoménal risque d'accident puisque derrière lui arriveront d'autres véhicules lancés à 80 km/h pour ceux qui dépasseront les moins rapides. La solution va s'imposer d'elle-même aux stratèges de la circulation, des panneaux de limitation de vitesse à 60 km/h.

Je doute que ces entraves soient en adéquation avec l'écologie, l'économie et les nuisances sonores.

À 18 ans, j'ai signé un contrat de travail et, sans rien devoir faire, j'ai reçu ma première taxation d'impôts. Sur mon initiale feuille de paye, toutes les déductions ont été notifiées.

Au printemps 2025, il est prévu que je souffle 65 bougies et devienne un retraité. Fin août de cette année je ne devrai pas oublier de remplir les documents pour demander ce qui me revient pourtant de droit.

Qu'en pensez-vous ? Moi, ça me fâche !

Râler à tout va est facile et je ne m'en prive pas. Cependant, qu'est-ce que j'entreprends pour remédier à ce que je dénonce ? Comme toute grande gueule... rien ! Et cette inaction me fâche plus encore...

Jean-Marc Montandon, Les Bayards

Un simple citoyen

Peut-être n'aurais-je pas dû partir en vacances. Quoi qu'il en soit, mon retour au Val-de-Travers le dimanche 9 juin a été un peu rude : 55,8% de notre population a voté pour la loi sur l'électricité et donc pour l'accélération de la construction d'éoliennes, seule La Côte-aux-Fées a voté contre !

Mais je me fais peut-être des illusions. Que peut faire un

simple citoyen quand l'enjeu est si important ? Il y a des moments où la démocratie est à la proie des intérêts des grandes entreprises et où l'on ne peut rien faire pour les arrêter. J'espère seulement qu'ils se rendront compte qu'ils ont misé sur le mauvais cheval, que les moulins à vent n'ont jamais été une source d'énergie dans notre pays et qu'il existe une autre source d'électricité qui

sera bientôt disponible – illimitée, propre et gérable – la fusion nucléaire.

Je ne serai pas là pour la voir, j'espère seulement qu'ils ne gâcheront pas trop la beauté naturelle de notre pays pendant que je peux encore en jouir.

Richard Wilson, Travers

État des routes communales

Est-il obligatoire de s'acheter un 4x4 ou un SUV pour rouler dans notre commune de Val-de-Travers ? Cela ne me paraît pas trop dans l'ère du temps !

Depuis nombre d'années, le réseau routier communal est dans un état déplorable et rien de concret n'est entrepris par nos autorités ! Des nids-de-poule partout, des grilles qui s'enfoncent, des trous, des bosses ou encore un marquage au sol inexistant. Il faut sans cesse zigzaguer pour éviter ces obstacles – quelle honte ! Aucun village du Vallon n'est épargné.

J'imagine qu'il y a fort à faire avec l'argent du contribuable mais il y a des priorités afin de garantir une certaine sécurité aux utilisateurs des routes. Le fait de mettre une quantité de zones à 30km/h ne résout pas le problème dans son intégralité...

Un point positif, la Grand'Rue de Couvet fera peau neuve cette année ; une de moins !

Yvan Reymond, Môtiers

Les Grenouillards bien dans leurs salopettes



La fête villageoise de Boveresse a tenu toutes ses promesses, samedi dernier. À l'organisation, on trouvait la FSG Boveresse, forte de sa grosse quarantaine de membres actifs, parmi lesquels une trentaine d'enfants. Cette vitalité et cette jeunesse se sont ressenties jusque sur le site de la fête où des jeunes couraient dans tous les coins quand ils n'étaient pas agrippés à l'arrière du « carrosse roulant » qui les transportait d'un côté à l'autre du terrain. Durant toute la journée, ils ont pu participer à différents jeux avec leurs parents. Une nacelle, activable jusqu'à trente mètres de haut, a également eu son petit succès. Au niveau de l'affluence, elle fut encore une fois belle avec quelque 450 personnes « de passage(s) » durant la manifestation. 140 repas à midi et environ 200 le soir ont également été servis. Le bénéfice de l'événement sera intégralement réinvesti dans la vie de la société qui organise notamment plusieurs sorties durant l'année. La météo aura été clémente presque jusqu'au bout, l'orage éclatant finalement seulement vers 22 heures. Mais là encore, tout était prévu. Chacun a pu se mettre à l'abri pour profiter de la soirée salopette qui s'est tenue jusqu'au petit matin. Les Grenouillards étaient bien dans leurs baskets et bien dans leurs salopettes... Kevin Vaucher

La rue Dr Edouard-Leuba vide son grenier

C'est bien connu dans la région. C'est parfois lors d'un apéro ou autour d'un repas que se mijotent le mieux les grandes idées. C'est notamment de cette façon qu'est née la plus grande fontaine à absinthe du monde, inaugurée récemment à Môtiers. À une échelle plus humaine, c'est aussi dans ces conditions qu'a été créé le tout premier vide-greniers de la rue Dr Edouard-Leuba de Fleurier. Une idée qui prend chaque jour de l'ampleur et qui sera servie le 23 juin prochain à la population.

Parfois, les analyses de marché et les grandes réunions de travail sont inutiles devant l'évidence de la vie réelle. « Comment avons-nous eu cette idée de vide-greniers ? J'ai envie de répondre assez bêtement », dépose Pierre-André Egger. Le Vallonnien habite avec Ludovic Kneissler au bout de la rue du Dr Edouard-Leuba de Fleurier. Il développe son propos : « Cette idée a surgi lors d'un repas entre voisins qui avait réuni une quarantaine de personnes en 2023. Nous étions partis du constat que nous nous rencontrions quotidiennement sans vraiment nous connaître. Manger ensemble était un bon moyen de se rapprocher. »

Objet inutile pour moi. Et si le voisin en avait besoin ?

Cela a même été bien plus que cela. Au cours du repas, la discussion a dévié sur l'envie de créer un événement pour faire vivre la rue et favoriser le contact. Ludovic et Pierre-André ont lancé l'idée du vide-greniers et elle n'a pas tardé à faire le plein d'avis favorables. « Tout le monde a rapidement été emballé. Chacun a fait le constat que son garage, que sa cave et que son grenier se chargeaient de jour en jour d'objets qu'il n'utilisait plus. Alors pourquoi ne pas le sortir de là pour voir si le voisin n'en trouverait pas une utilité ? » Le raisonnement semble effectivement logique. Pourquoi ne pas y avoir pensé avant, est-on tenté de dire, tellement l'idée est bonne.

Déjà une vingtaine de stands

Une fois que la grande table du jour avait validé le principe, encore fallait-il trouver une date pour mettre à nu les greniers sur la place publique. La solution est à nouveau arrivée comme une lumière au milieu de la nuit : « Il fallait trouver un mois où il est susceptible de faire beau. Juin est parfait en temps normal. Puis, il fallait absolument le faire avant l'Abbaye de Fleurier et les départs en vacances. Le 23 juin est une date idéale selon nous. » Les premiers signes de participation sont encourageants avec déjà pas moins d'une vingtaine de stands prévus.

Vivre un dimanche « autrement »

« Les habitants de la rue jouent bien le jeu. Nous aurons aussi des stands tenus par des Vallonniers et même de personnes venant de La Chaux-de-Fonds. Nous installerons une buvette sur notre chemin privé avec des boissons, des pâtisseries faites maison et des grillades. Si cette journée rencontre le succès escompté, nous pourrions imaginer l'organiser tous les deux ans », glisse Pierre-André Egger. Le temps que le grenier déborde à nouveau d'objets inutilisés... Le choix d'organiser le vide-greniers un dimanche est aussi un moyen de faire vivre un « dimanche autrement » aux visiteurs. Les greniers prendront possession de la rue entre 10 heures et 18 heures. Soyez à l'heure, il n'y aura pas de deuxième service cette année... Kevin Vaucher

Du nouveau à la direction d'espaceVal Mathieu Séguéla entre dans le grand bain vallonnien

Son nom sonne comme celui d'un publicitaire français bien connu (sans lien de parenté) et son accent sent bon le sud de la France. Alors il était normal que la nomination de Mathieu Séguéla, en qualité de chef du service de la culture, des loisirs et des sports de la commune de Val-de-Travers suscite quelques questionnements en décembre 2023. Tu le connais toi ? Il est Toulousain paraît-il ! Mais d'où il sort ? Six mois après son entrée en fonction, le Toulousain d'origine nous a reçu pour parler de lui et de son poste, créé pour l'occasion.

Soyons clair dès le départ. Oui, c'est à la suite du départ à la retraite de Jean-Michel Messerli (directeur d'espaceVal) que le poste de chef du service de la culture, des loisirs et des sports a été créé par la commune de Val-de-Travers. Il englobe aussi bien la responsabilité d'espaceVal que celle de chapeauter les trois domaines précités : culture, loisirs et sports. Pour endosser le costume du « capitaine », qui dépend directement de la conseillère communale Sarah Fuchs-Rota, c'est donc Mathieu Séguéla qui a été choisi.

En Suisse depuis 23 ans

Avec son nom et son accent chantant, Mathieu Séguéla semble venir de très loin de prime abord. Mais en y regardant de plus près, on constate qu'il habite en Suisse depuis 23 ans maintenant. « Je suis né à Toulouse et je n'ai jamais réussi à me décrocher de mon accent, c'est vrai. J'ai une formation en génie mécanique mais mon premier métier a été entraîneur professionnel de natation. En France, c'est impossible de coacher à haut niveau si vous n'avez pas un nom comme on dit. C'est ce qui explique ma venue en Suisse en 2001. Je voulais m'épanouir dans ce domaine en vivant de ma passion. » La Chaux-de-Fonds, Renan et Lausanne, Mathieu Séguéla bouge un peu dans la région au fil de son évolution.

Il envoie deux nageuses aux Jeux olympiques

« J'ai d'abord commencé à diriger des jeunes nageuses avant de me voir confier la responsabilité de groupes élites. » Avec quels résultats ? Deux de ses nageuses suisses ont atteint les minimas pour participer aux JO d'Athènes et de Pékin. Mais le métier de coach de natation est ce qu'il est, c'est-à-dire très instable et aléatoire. Le Français prend alors la décision d'assurer ses arrières. « J'ai toujours pris du temps pour approfondir



Loisirs, sport et culture : espaceVal est un lieu qui permet de créer des passerelles entre ces trois domaines. Cela tombe bien, le nouveau chef du complexe, Mathieu Séguéla, est justement en charge de ces trois domaines.

mes connaissances hors de l'eau. J'ai notamment passé des diplômes en ressources humaines, en management du sport et en comptabilité. Dans un coin de ma tête, j'avais déjà l'idée qu'une reconversion à un poste à responsabilités était possible dans le futur. »

Sortir du bassin pour entrer dans un bureau

C'est en osant provoquer la chance qu'il finit par « sortir » du bassin pour entrer dans le bureau de gérant de l'office des piscines de la Ville de Neuchâtel en 2013. Cet ancien triathlète amateur a parfaitement réussi sa transition. « Je n'ai pas quitté cette fonction au bout de dix ans pour rien. Je m'y plaisais beaucoup. Mais le défi proposé au Val-de-Travers m'attirait très fortement. » Pourquoi un tel attrait pour un poste a priori très hétéroclite ? Vous sentez-vous capable d'apporter une plus-value à la culture par exemple ? « Vous allez rire et je pourrais le comprendre car mon passé se concentre davantage sur le sport. Mais c'est vraiment le volet culture qui m'a poussé à postuler. » Je ne ris pas mais pouvez-vous développer, s'il vous plaît ?

Trouver sa place dans le réseau vallonnien

« Sport, loisirs et culture sont trois domaines qui sont totalement compatibles selon moi. Les loisirs sont un pont permettant de relier sport et culture. Jouer entre ces trois frontières est un challenge qui me motive grandement », élargit l'homme de 49 ans, fraîchement papa de son premier enfant. « C'est aussi le moment pour moi de sortir de la ville pour venir dans un environnement plus vert. Actuellement installé dans le bas du canton avec ma famille, nous déménagerons prochainement au Vallon. » Pour l'heure, Mathieu Séguéla nage dans les séances avec les différents acteurs politiques, sportifs, touristiques et culturels. En gros, il doit trouver sa place dans le grand réseau vallonnien et réussir à fédérer autour de lui. « Nous avons déjà pas mal de projets en tête. Nous allons les mûrir et nous commencerons à en parler dans six mois. » Cela fera un an que le plus Vallonnien des Toulousains sera entré en fonction. Il sera alors temps de se mouiller la nuque et de se lancer à l'eau...

Kevin Vaucher

Avivo suisse

Scrutin du 9 juin : regret et incompréhension

Dimanche noir pour l'Avivo et ses membres retraités qui tirent le diable par la queue après avoir œuvré toute leur vie à la prospérité du pays. La mauvaise foi et les chiffres mensongers l'ont emporté sur le bon sens. Le peuple ne veut pas d'un plafonnement des primes maladies à 10% du revenu disponible. Notre système démocratique est ainsi fait que malgré la large acceptation de la population dans nombre de cantons, un vote inverse dans une majorité de ces derniers a fait pencher la balance vers le refus. L'Avivo, forte de ses sections et de ses 20'000 membres, continuera son combat en faveur des plus précarisés, notamment les aînés.

Le comité de l'Avivo suisse prend acte des résultats de ce jour concernant l'initiative populaire fédérale : maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes). Il tient à exprimer son sentiment de très profond regret et d'incompréhension, constatant que les arguments fallacieux des opposants, les mensonges assénés dans tous les médias au cours de ces dernières semaines, à coups de millions de francs et qui se plaisent à attiser les peurs sont parvenus à trouver preneurs. L'initiative voulait protéger les personnes ayant un petit

revenu, les familles, les retraités mais aussi la classe moyenne. Peine perdue.

Cette expression de la population révèle un net recul de la solidarité intergénérationnelle en même temps qu'une fracture de plus en plus vive entre cantons.

Au demeurant, l'Avivo suisse prend acte, avec grande satisfaction, du rejet de l'initiative pour des primes plus basses qui n'aurait pas manqué de rendre inaccessibles certains traitements coûteux au nom de

la limitation obligatoire des coûts de la santé.

De toute évidence, les aînés auraient été fortement impactés par ce processus de limitation des soins. Si l'Avivo estime que la classe politique doit rapidement s'attaquer à l'augmentation exponentielle des coûts de la santé, cela ne doit pas se faire au détriment de celles et ceux à la santé plus fragile, notamment les aînés.

Coprésidentes Avivo suisse :
Béatrice Métraux,
Anne-Catherine Lyon

À VENDRE
Entreprise alimentaire artisanale
Pour plus d'infos :
artisanatalimentaire@gmail.com
Pas sérieux s'abstenir.

GFM Gérance
Creux-au-Loup 9 - 2105 Travers
Tél: 076 571 32 36
info@gfmgerance.ch
www.gfmgerance.ch

À louer à Fleurier
Rue du Collège
APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES REFAIT ENTIÈREMENT À NEUF
avec poutres apparentes proche du centre du village
Cuisine agencée avec lave-vaisselle, hall, salon, 1 chambre, salle de bains avec douche à l'italienne, cave et part au jardin en commun.
Loyer: Fr. 900.- + charges
Libre: de suite

ALD SERVICES SÀRL
NETTOYAGE ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES, DE BÂTIMENTS ET DE LOCAUX
DÉMÉNAGEMENT
TRANSPORT D'OBJETS
ENTRETIEN EXTÉRIEUR
AIDE AU MÉNAGE
Les Raies 2 - 2115 Buttes
+41 79 819 47 95 - info@ald-services.ch

Ménagers Marechal
APPAREILS
Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER
Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur
Tél. 032 861 21 03

À VENDRE
à COUVET
Maison
À rénover partiellement.
Rendement exceptionnel.
Jardin de 1000 m² privatif.
Tél. 079 447 46 45

À LOUER
à COUVET
Appartements 2 et 3 pièces
Dans villa.
Tél. 079 220 14 17

À LOUER
à FLEURIER
Appartement 3½ pièces
Cuisine agencée, 2° étage, possibilité de louer un garage dans la maison.
Loyer **Fr. 1100.-** charges comprises
Libre de suite.
Tél. 079 515 19 26

ORDISECOURS
Dépannage informatique à domicile, installation, conseil, devis...
Téléphone : 076 674 32 30
Mail : contact@ordisecours.ch
Site : www.ordisecours.ch
Guillaume Bey
Technicien en informatique
Dépannage sur rendez-vous 7 / 7

P. SIMONIN & FILS Sàrl
FLEURIER COUVET
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51
Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

CODONISA
Entreprise de maçonnerie
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE
2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

Entreprise en bâtiment
YVAN BORDIGNON
● Maçonnerie
● Béton armé
● Plâtrerie
● Carrelage
● Divers
CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • TÉL. 032 861 41 31

KF ENERGIES
CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable
Service 079 179 04 20
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21
032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

IMMOBILIER

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques par des professionnels afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage.
ElectroGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques
Rue du Preyél 9 - 2108 Couvet
info@electrocontrol.ch - 079 428 83 33

maulini
CONSTRUCTION SA
2105 TRAVERS - T+41 (0)32 863 33 45
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CHAPES LIQUIDES
SABLAGE
CARRELAGE
PLÂTRERIE
ÉCHAFAUDAGES

Menuiserie - Charpente - Couverture
Ludovic Suter sàrl
2126 Les Verrières
079 320 88 15
suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Joar Sàrl, à Val-de-Travers, chez la Leuba 13, 2116 Mont-de-Buttes. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 24.05.2024. But : la société a pour but tous travaux de sous-traitance ainsi que tout mandat en direct dans la construction. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Associé : Arandilla Thomaze José Antonio, d'Espagne, à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 24.05.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Gestipac Sàrl en liquidation, Les Verrières. Par ordonnance du 29.05.2024, le tribunal a prononcé la clôture, faute d'actif, de la liquidation de la société.

Comblémine SA, à Val-de-Travers. Signature collective à deux a été conférée à Rosselet Arnaud, de Val-de-Travers, à Le Locle, directeur.

GYMNASTIQUE AUX AGRÈS

Chloé Vonlaufen se distingue à Genève

La 19^e édition de la Fête romande de gymnastique a eu lieu le week-end passé à Genève. Trois sportives de la société de gym des Verrières ont été qualifiées lors du concours cantonal en mai dernier. Elles ont été alignées dans les catégories 3 et 6. Les concours ont débuté dès le vendredi soir et ils se sont poursuivis durant toute la journée du samedi. Les meilleures gymnastes romandes ont réalisé de très belles prestations aux agrès, régulièrement saluées par les applaudissements des spectateurs. La Vallonnaire Chloé Vonlaufen a été en évidence en décrochant une troisième place par équipe aux côtés de trois autres Neuchâteloises. Elle a également pris la 19^e position sur 63 en individuel grâce à une belle performance aux anneaux

notamment. Elle a obtenu la distinction. Dans la catégorie C3, ce sont Charlotte Morilhat (46^e sur 62) et Emelyne Leuba (58^e) qui ont défendu les couleurs des Verrières.



Charlotte Morilhat et Emelyne Leuba à gauche. Chloé Vonlaufen et Camille Grüniger (coach) à droite.

Vous désirez vendre ou louer votre bien immobilier...



Le **Courrier Val-de-Travers** HEBDO

est l'emplacement idéal pour votre annonce.



2114 FLEURIER - Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

IMPRIMERIE
MONTANDON

Terrain de La Léchère
Football • Championnat suisse de 3^e ligue

Dimanche 16 juin à 10h

FC Couvet
reçoit
FC Peseux Comète

Samedi 15 juin

Juniors D3, à 9 h à Fleurier • Val-de-Travers III - Ticino

Juniors D2, à 11 h à Fleurier • Val-de-Travers II - Saint-Blaise

Samedi 22 juin

Juniors F19, à 16 h à Couvet • Val-de-Travers - Étoile-Parc



- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

SEVT: Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques !

TENNIS DE TABLE



Équipe supplémentaire à Noiraigue

Le club de tennis de table de Noiraigue a terminé sa saison 2023/2024 il y a quelques jours avec une victoire 5-0 contre Hauterive 5. La première équipe termine l'exercice au premier rang alors que la « seconde » prend la troisième place de première division. Bonne nouvelle : il y aura une troisième formation en lice lors du prochain championnat qui débutera au mois de septembre. « Les articles du Courrier ont suscité un regain d'intérêt pour notre sport et pour notre club. De nouveaux membres nous ont rejoints et nous sommes aujourd'hui en mesure de former une troisième équipe », se réjouit Victor Mendes,

capitaine du CTT Nérouai. D'autres bonnes nouvelles semblent dans les cartons. « De nouveaux concurrents pourraient rejoindre notre ligue (Groupement corporatif de tennis de table de Neuchâtel et environs). Nous sommes en discussion avec d'autres clubs de la région. Si cela se confirme, nous pourrions envisager la création d'une seconde division pour mieux répartir les équipes en fonction de leur niveau. » Dans cette musique d'avenir porteuse d'espoir, le club organisera aussi un tournoi corporatif au mois de novembre 2024. Voilà de quoi offrir un peu plus de visibilité encore à la discipline.



Victor Mendes, au centre, sera entouré par davantage de coéquipiers au sein du CTT Nérouai lors du prochain championnat.

Swiss Canyon Trail La pluie se tait, les Vallonniers font parler la poudre !

La 29^e édition du Swiss Canyon Trail a vécu trois jours de contre-la-montre avec la météo du 7 au 9 juin. Annoncée dès le vendredi soir pour le Défi Jeunesse, la pluie a sagement attendu le samedi soir, dans la nuit, pour enfin donner raison aux experts des prévisions qui se sont largement (et heureusement) trompés.

Toda Mas en démonstration, Virgilio confirme

C'est dans une atmosphère orageuse mais sèche que le Catalan de Couvet, Aleix Toda Mas, a réalisé la grosse performance du week-end. Le spécialiste de trail s'est longtemps mêlé à la bagarre pour la victoire finale dans la catégorie reine des 111 kilomètres. Il a finalement été battu par le Portugais Miguel Arsenio pour trois minutes et cinquante secondes. Le coureur ibérique a battu le record du parcours grâce à son temps de 10 h 24. Chez les dames, c'est la Canadienne Marianne Hogan qui a été la plus rapide à en terminer (12 h 25). Là encore, une Vallonnière a joué « tout devant ». Vainqueur en 2023, Audrey Virgilio est descendue de deux marches mais elle a réussi à rester sur le podium. Elle finit troisième en 13 h 13. Espérons qu'elle n'est pas superstitieuse...



Amélie De Marzo a été la plus rapide des femmes sur le nouveau parcours des 16 kilomètres. © Xavier Lhorme

16 km : De Marzo meilleure femme, Vaucher top 10

Des régionaux ont également brillé sur les autres distances au



250 enfants ont goûté à l'ivresse de liberté de la course à pied lors du Défi Jeunesse. La relève est prête au Val-de-Travers !

programme. On peut rapidement évoquer Grégoire Fatton (4^e, 81 km), Tiphaine Huguenin (7^e, 81 km) ou encore Jo Jeanneret (4^e, 51 km). Le nouveau parcours des 16 kilomètres a rencontré un franc succès. Il a été la deuxième distance la plus courue du week-end avec près de 570 participants. Seules les 31 bornes font mieux avec quelque 620 concurrents. Une fois encore, les représentants du Vallon se sont approprié cette course à travers notamment la victoire d'Amélie De Marzo chez les féminines (1 h 28). Comme promis lors de l'article de présentation du parcours dans le Courrier, j'ai couru sur cette distance, décrochant une satisfaisante 10^e place (1 h 22). Comme une poignée d'autres coureurs, je portais un t-shirt élaboré par SOS Chats Noiraigue, sensibilisant à la cause animale.

Avec Frédéric Mairy dans le sas de départ

La promesse des organisateurs était de proposer un condensé de trail. La promesse a-t-elle été tenue ? Oui et définitivement oui ! Dans cette ambiance orageuse, avec la pluie qui jouait avec nos nerfs (tombera, tombera pas ?), j'ai vraiment senti l'ambiance trail sur ce parcours. Ce ne sont pas les 600 mètres de dénivelé qui diront le contraire ni le conseiller d'État Frédéric Mairy, rencontré quelques instants avant le « lâcher des fauves ». Soulignons son chrono de 1 h 55, le gratifiant d'une 149^e position au scratch et d'une 12^e place dans sa catégorie. Après avoir lui aussi fait une reconnaissance du parcours

durant la semaine, l'homme d'État m'avouait craindre un peu certains tronçons particulièrement boueux. Et il avait raison. Après avoir piqué un sprint pour arriver sur la ligne de départ, l'historique président Patrick Christinat a donné quelques consignes de course avant le « coup de feu ».

Pierre-Alain Rohrer, ce fringant sexagénaire

« Vous verrez, il y a certains secteurs qui sont un peu moins praticables que d'autres. Du coup, nous avons rallongé le parcours de 750 mètres. Nous voulons allonger au maximum le peloton avant d'arriver dans la montée. » Bien reçu et merci pour le supplément ! Pour être complet, mentionnons les 250 enfants qui ont pris part aux courses du vendredi soir, dont beaucoup de Vallonniers. Évoquons aussi la belle marque de Pierre-Alain Rohrer qui a terminé la trace des 51 kilomètres en un quart de jour (6 h 15, 101^e position), fort de ses 61 ans (premier de sa catégorie). Il y aurait encore tant à dire mais j'arrive à la limite du papier disponible. Le Swiss Canyon Trail arrive lui aussi vers une forme de limite. Comme le soulignait Patrick Christinat dans ArcInfo, la barre des 3100 inscriptions a été approchée (un record) et il devient difficile de faire encore plus grand avec un fonctionnement basé sur le bénévolat. Et l'édition anniversaire de 2025 (30 ans) risque d'augmenter encore un peu plus la popularité de l'épreuve...

Kevin Vaucher

Raiffeisen Trans

Quatre Vallonniers sur le podium pour la 1^{re} étape

Au Val-de-Travers on aime le sport ! Après les 6 étapes du BCN Tour, les sportifs du Vallon ont débuté la 1^{re} étape de la Raiffeisen Trans, mercredi de la semaine dernière, à Bevaix.

Sur le podium de cette 1^{re} étape, la Grenouillarde Elodie Python est montée sur la 3^e marche dans la catégorie Dames. Le Covasson Mikel Galdos a grimpé sur la plus haute marche, en bouclant l'étape en 9'31.

Chez les filles Cross, Heidi Gargantini, de Couvet, a pris la 2^e position (13'35) et Kepa Galdos, de Couvet, est, quant à lui, monté sur la 3^e

marche du podium avec un temps de 8'23.

La deuxième étape pour les vététistes s'est déroulée hier mercredi, à Cernier, avec départs et arrivées à Evologia.

Résultats de la 1^{re} étape

Dames (9 classées) : 1. Pauline Roy, Neuchâtel, 41'57 - 3. Elodie Python, Boveresse, 45'27. **Hommes (34 classés) :** 1. Alexandre Balmer, La Chaux-de-Fonds, 34'18 - 21. Jordan Python, Les Verrières, 51'51. **Hommes masters 1 (55) :** 1. Nicolas Luthi, Saint-Blaise, 36'50 - 6. Camille Rossetti, Travers, 39'25 - 46. Loïc

Cand, Boveresse, 58'28. **Hommes vétérans 2 (12) :** 1. Georges Lüthi, Morgins, 45'41 - 8. José Reis, Buttes, 1 h 02.

Garçons Soft (20 classés) : 1. Mikel Galdos, Couvet, 9'31 - 9. Jovian Hainard, Buttes, 13'02 - 20. Ethan Zeller, Les Verrières, 19'18. **Filles Cross (10 classées) :** 1. Mellie Schaffter, Lurtigen, 11'33 - 2. Heidi Gargantini, Couvet, 13'35. **Garçons Cross (28 classés) :** 1. Gian Regli, Gals, 8'13 - 3. Kepa Galdos, Couvet, 8'23 - 8. Justin Hainard, Buttes, 9'25. **Filles Rock (9 classées) :** 1. Line Nappiot, Colombier, 18'26 - 4. Mia Menoud, Travers, 19'55.

VALIMMOB votre immobilier
...en toute sécurité!
COURTAGE IMMOBILIER
Corrado Di Meo
Rue du Quarre 15 - 2113 Boveresse
Tél. 079 690 02 02
www.valimmob.ch
info@valimmob.ch

Plâtrerie
Echafaudages
Chape
Carottage
Crépi de finition
Divers

entreprise de
construction
Sàrl
**BAILLOD
PYTHON**
Maçonnerie - Béton armé - Carrelage
Les Sises 1b 032 863 27 06 Boveresse

Terrain des Sugits
Football • Championnat suisse de 3^e ligue
Dimanche 16 juin à 10h
FC Fleurier
reçoit
FC Helvetia NE

Samedi 15 juin
Juniors F15 2, à 14h à Fleurier • Val-de-Travers II - ASI Audax-Friul

MSM Peinture SA
Resp. tech.: Philippe Kull
T. 079 418 04 60 ph_kull@bluewin.ch
2117 La Côte-aux-Fées
2112 Môtiers - Val-de-Travers

Fauguel sàrl
CHAUFFAGE • SANITAIRE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
Rue du Premier-Mars 16 • 2108 Couvet • Tél. 032 866 12 36

FOOTBALL 3^e LIGUE



Bôle II – Couvet 1-1 (0-1)

But : Fernandes.
Blaser ; Eggenschwiler, Daloz
Rodrigues, Huguenin Bergenat ; Hugi,
Fernandes Carvalho, Eyongakpa Ako,
Gaier, Gracia ; Pereira Marques.

Colombier – Fleurier 5-0 (2-0)

Verdon ; Ciurleo, Mondaini, Dreyer,
Lebet S. (Ahmetaj) ; Codoni (Jaquet),
Khelil (Sejdiu), Goncalves Nogueira,
Teixeira (Benali), Sejdiu (Ribeiro
Sousa) ; Lebet D.

3^e ligue - Groupe 1

Bôle II – Couvet	1-1
Colombier – Fleurier	5-0
Môtiers – Le Parc II	3-5
1. Le Comm. Sport	19 19 0 0 (49) 96 : 16 57
2. Colombier	21 17 1 3 (52) 106 : 27 52
3. Kosova NE	20 12 1 7 (101) 56 : 47 34
4. Couvet	21 9 4 8 (78) 47 : 43 31
5. Bôle II	21 9 3 9 (55) 47 : 46 30
6. Le Parc II	21 9 1 11 (73) 53 : 65 28
7. Fleurier	21 7 5 9 (60) 38 : 40 26
8. Val-de-Ruz	21 7 2 12 (103) 52 : 55 23
9. Peseux Comète	21 6 4 11 (78) 44 : 91 22
10. Môtiers	21 6 3 12 (29) 46 : 66 21
11. Helvetia NE	20 5 2 13 (53) 32 : 62 17
12. Le Locle II	21 4 2 15 (143) 40 : 99 14

juniors	équipes	résultats	nb matches	place	pts
FF19	Val-de-Travers – Villars-sur-Glâne	5-4	8	2/11	19
D1	Val-de-Travers – 3L St-Joux	6-3	9	3/6	15
D2	Val-de-Ruz – Val-de-Travers II	2-6	8	9/10	7
D3	Colombier III – Val-de-Travers III	12-0	8	2/10	15
B	Val-de-Travers – Erguël	1-2	10	6/6	3
C1	Erguël – Val-de-Travers	9-1	10	4/6	10
C2	Val-de-Travers II – 3L	3-5	8	8/10	4
FF15 1	Val-de-Travers – Cornaux	3-1	9	2/11	25
FF15 2	Cressier Sport 2019 – Val-de-Travers II	7-0	9	10/11	3

FOOTBALL 3^e LIGUE



Le come-back manqué de Rattenni

Môtiers – Le Parc II 3-5 (2-1)

Buts : Racine, Tosato (2x).
Charmillot ; Percassi, Stoppa, Berthoud, Mairy ; Choffat T., Cand, Tosato L., Choffat L., Cirillo ; Tosato F.

Les étoiles du Courrier : *Racine
Berthoud *L. Tosato

Vous en avez pris l'habitude maintenant. Dimanche passé, 10 heures : le FC Môtiers entrait sur son terrain de La Bergerie pour affronter son adversaire de la semaine (Le Parc II). La grand-messe du foot môtisan pouvait célébrer le dernier match de la saison 2023/24. Assuré de son maintien, Môtiers ne joue désormais plus que pour éventuellement gagner un ou deux rangs avant le dernier déplacement de la saison qui aura lieu ce dimanche dans le Val-de-Ruz.

Pas d'efficacité offensive, punition chaud-fonnière

Privé de plusieurs titulaires, Jérémy Badertscher avait fait appel à quatre joueurs de l'équipe de réserve dont l'emblématique portier Anthony Rattenni, tout juste remis de son effort de 2 h 44 sur les 16 kilomètres du Swiss Canyon Trail, quelques heures plus tôt. Son début de partie a été plutôt calme puisque ses coéquipiers ont rapidement mis le feu dans l'arrière-garde chaud-fonnière. Hélas,



Arrêt sur image : Vous les sentez cette désorganisation et cette panique qui ont brouillé le jeu môtisan en seconde période ?

avec un criant manque d'efficacité, comme le relève le coach rouge et jaune (spoiler alert !). « L'analyse du match est assez simple, nous avons eu un gros manque de rendement dans le dernier geste. Et nous avons été punis pour ça. » Avant la punition, les Môtisans ont malgré tout maintenu l'espoir durant une mi-temps.

Un sale quart d'heure

Des réussites de Nathan Racine et de Frédéric Tosato leur permettaient de mener 2 à 1 à la pause. Puis, tout s'est enchaîné, très vite, trop vite, pour les flingueurs de La Bergerie. Après un beau double arrêt, le « revenant » Rattenni a vécu son sale quart d'heure. Ou devrait-on dire plutôt

son sale tiers d'heure puisque Môtiers a concédé 4 buts – dont deux sur penalty – en l'espace de 20 minutes. Le portier vallonnien a bien retenu l'un des deux tirs au but mais ses coéquipiers, trop laxistes, n'ont pas été assez rapides pour dégager la balle avant que le rebond ne profite au tireur. Le résultat final peut sembler un brin sévère même si la démobilisation collective aperçue en seconde période ne pouvait logiquement pas déboucher sur une autre issue. « C'est un peu cruel, mais je salue quand même les efforts de nos quatre renforts du jour. Il faut apprendre de nos erreurs pour progresser », philosophait Jérémy Badertscher.

Kevin Vaucher

COURSE PIED



Le couple Julia et Christian Fatton a disputé les 100 kilomètres de Bienne lors du week-end écoulé. Cette course faisait office de championnat suisse et elle a malheureusement été entachée d'erreurs d'aiguillage qui ont semé la pagaille dans les classements. Certains favoris ont par exemple avalé plus de trois kilomètres supplémentaires. Une mésaventure qui n'est pas arrivée à Julia Fatton qui a pris une belle troisième place dans sa catégorie au bout de 9 h 51

d'un effort intense mais contrôlé. Elle termine huitième du général chez les dames. Christian Fatton a également remporté sa catégorie grâce à son chrono de 11 h 19. Ce qui le classe 120^e sur un millier de participants. Le duo néraoui s'est ensuite rendu sur le Swiss Canyon Trail pour encourager ses amis coureurs. Le fiston, Grégoire Fatton, a notamment cueilli un bon résultat, allant chercher la quatrième place sur le parcours vallonnien de 81 kilomètres.

LUTTE



Leuenberger et Baillo déçoquent les honneurs

Les lutteurs vallonniers ont fait une halte à la Fête régionale de Cottens (Fribourg) le 9 juin dernier. L'insatiable Achille Leuenberger en a profité pour remporter six nouvelles passes et accrocher une nouvelle palme à son palmarès avec cette première place décrochée avec aisance (catégorie 2015-2016). Ilan Baillo est également rentré au Vallon avec une récompense de plus dans ses bagages. Son bilan fait état de trois victoires, un nul et deux défaites. Lenox Beck a également agrippé trois succès mais cela n'a pas suffi pour être palmé à son tour. Ses trois revers lui ont porté préjudice. Silas Beck (2V, 4D), Adrien Trachsel (2V, 2N, 2D) et Joffrey Tissot (2V, 2N, 2D) n'ont levé les bras que lors d'un de leurs duels, ce qui les a contraints à rester en deuxième moitié de classement.

FOOTBALL



4^e ligue - Groupe 1

Couvet II – Cortaillod II	0-7
1. Béroche-Gorgier II	21 17 3 1 (24) 79 : 11 52
2. Helvetia NE II	21 15 4 2 (32) 61 : 20 47
3. Le Comm. Sport II	22 11 4 7 (33) 62 : 46 35
4. Corcelles-Corm.	21 11 3 7 (34) 47 : 38 34
5. Boudry II	21 9 4 8 (22) 37 : 40 29
6. Val-de-Ruz II	20 8 6 6 (15) 38 : 37 28
7. Unine	21 6 8 7 (19) 37 : 49 24
8. Cortaillod II	21 7 4 10 (21) 48 : 62 23
9. Couvet II	21 3 5 13 (44) 28 : 63 12
10. Les Brenets	20 2 4 14 (44) 22 : 52 8
11. AS Vallée	21 0 7 14 (12) 25 : 66 5

5^e ligue - Groupe 1

Fleurier II – Les Ponts	11-1
1. NE Galaxy	19 18 1 0 (8) 104 : 10 55
2. Bosna NE II	19 17 1 1 (14) 107 : 32 52
3. Superga II	19 11 3 5 (34) 77 : 42 36
4. Fleurier II	19 11 3 5 (35) 73 : 45 36
5. La Sagne II	17 9 2 6 (16) 49 : 41 29
6. Lignières II	18 7 3 8 (24) 48 : 48 24
7. Môtiers II	18 6 0 12 (9) 29 : 57 18
8. Béroche-Gor. III	18 5 1 12 (34) 27 : 76 16
9. Cornaux	19 3 2 14 (32) 33 : 72 11
10. Val-de-Ruz IV	17 2 3 12 (20) 31 : 83 9
11. Les Ponts	17 1 1 15 (3) 23 : 95 4

BOXE



La famille Hirschy en évidence

Les membres du boxing-club Val-de-Travers ont rejoint le Tessin, le 8 juin, pour y disputer un tournoi de light contact. Parmi les sportifs engagés, il faut adresser une mention particulière à la famille Hirschy. Catherine et Benjamin ont tous les deux remporté 50% de leurs duels. Giulia Vaucher s'en est également tirée avec ce bon ratio de victoire. Les quatre autres concurrents vallonniers en lice ont fait légèrement moins bien. Daniel Keller et Elisa Montandon ont bouclé la journée avec un bilan d'un match nul et une défaite. Ania Bassang et Michèle Vaucher ont été moins en vue avec deux revers accumulés.

Au
Courrier
Val-de-Travers
HEBDO
on aime le sport...
tous les sports !

LES FILMS

Bad Boys : ride or die

D'Adil El Arbi et Bilall Fallah, action, avec Martin Lawrence, Will Smith, Vanessa Hudgens...



Cet été, la franchise Bad Boys est de retour avec son mélange iconique d'action explosive et d'humour irrévérencieux. Mais cette fois-ci, les meilleurs flics de Miami deviennent les hommes les plus recherchés d'Amérique.

Blue & compagnie

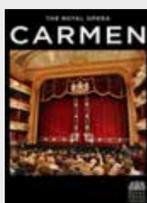
De John Krasinski, aventure, comédie, famille, fantastique, avec Cailey Fleming, Ryan Reynolds, John Krasinski...



Bea, une jeune fille, découvre un jour qu'elle peut voir les amis imaginaires de tout le monde. Commence alors une aventure magique pour reconnecter chaque enfant à son ami imaginaire oublié.

Carmen

De Damiano Michieletto, opéra, avec Aigul Akhmetshina, Piotr Beczala, Kostas Smoriginas...



La nouvelle production pétillante de Damiano Michieletto évoque toute la passion et la chaleur de la composition de Bizet, qui met en vedette la sensuelle Habanera de Carmen et la chanson entraînante de Toreador. Antonello Manacorda et Emmanuel Villaume dirigent un casting international passionnant avec Aigul Akhmetshina dans le rôle principal.

La Belle de Gaza

De Yolande Zauberman, documentaire.



Elles étaient une vision fugace dans la nuit. On m'a dit que l'une d'entre elles était venue à pied de Gaza à Tel-Aviv. Dans ma tête je l'ai appelée La Belle de Gaza.

Vice-versa 2

De Kelsey Mann, aventure, animation, comédie, famille, avec Jayne-Lia Coadou, Kensington Tallman, Charlotte Le Bon...



Fraîchement diplômée, Riley est désormais une adolescente, ce qui n'est pas sans déclencher un chamboulement majeur au sein du quartier général qui doit faire face à quelque chose d'inattendu : l'arrivée de nouvelles émotions ! Joie, Tristesse, Colère, Peur et Dégoût – qui ont longtemps fonctionné avec succès – ne savent pas trop comment réagir lorsqu'Anxiété débarque. Et il semble qu'elle ne soit pas la seule...

Concert à Bleu de Chine



Monique Nansoz.

Samedi passé, nous avons verni notre troisième exposition de l'année. Fidèle à la tradition, ce week-end Bleu de Chine vous convie à un concert !

Ce samedi, à 19 h, nous accueillons Monique Nansoz, auteure-compositrice-interprète (voix et guitare) accompagnée par Bernard Fougeirol (guitare) et Peter Gschwend (percussions). Passionnée depuis longtemps par la chanson française, Monique a beaucoup chanté des chansons d'Anne Sylvestre, de Barbara, de Brassens ou encore de Guy Béart.

À cette occasion, elle nous proposera ses propres créations, engrangées depuis plusieurs années.

Entrée libre, chapeau à la sortie. Nous vous prions de bien vouloir réserver au 032 861 28 87 ou par courriel à ioset@bluewin.ch.

Venez nombreuses et nombreux ! Après le concert, vous pourrez découvrir les peintures de PBDspland, les photographies de Philippe Jaccard et les sculptures céramiques de Dominique Bajard.

Les galeristes, Adriana et Philippe Ioset

Foyer de jour l'entour'âge Journée spéciale portes ouvertes

Le foyer de jour l'entour'âge a le plaisir d'annoncer l'organisation de ses portes ouvertes dédiées au public et aux professionnels du maintien à domicile. Cet événement se tiendra jeudi 20 juin prochain, de 15 h 30 à 18 h 30 au sein de l'établissement, rue des Petits-Clos 37 à Fleurier.

Cette journée spéciale est une occasion unique de découvrir nos infrastructures, de rencontrer notre équipe pluridisciplinaire et de comprendre comment nos services peuvent compléter et enrichir vos interventions à domicile.

Programme de la visite

- Accueil et présentation du concept d'accompagnement
- Visite guidée des locaux avec présentations de nos services et espaces dédié aux activités
- Échanges entre professionnels et discussions sur les collaborations possibles
- Clôture de la journée avec un moment convivial autour d'un apéro dînatoire.

Ces portes ouvertes visent à renforcer les liens entre le public, les professionnels du secteur et à améliorer la qualité de vie des personnes que nous accompagnons. Venez découvrir comment nos services peuvent apporter une valeur ajoutée à votre travail quotidien et comment nous pouvons collaborer pour offrir un soutien optimal à nos participants.

l'entour(âge)

Nous vous attendons nombreux pour cette journée d'échange et de découverte.

Comm.

À ne pas manquer non plus

► La 30^e fête villageoise de Saint-Sulpice, demain vendredi (afterwork fondue) et samedi, avec un cortège (15 h) de plus de 200 participants sous le thème « Dans mon potager ».

► L'exposition 100% briques, samedi (9 h-18 h) et dimanche (9 h-17 h), à la salle de spectacles de Couvet.

À vos agendas !

► Portes ouvertes de l'entreprise Etel, à Môtiers, pour son 50^e anniversaire, samedi 22 juin, de 13 h 30 à 16 h 30.

— L'ABBAYE —

fait le tour du monde

29 JUN

30 JUN

1^{er} JUILLET



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024

JUIN

- 13, SAINT-SULPICE : tir obligatoire, org. tir sportif.
- 14, TRAVERS : tir obligatoire 25/50 m, org. l'Avant-Garde.
- 14, 15, SAINT-SULPICE : fête villageoise, org. comité.
- 15, 16, COUVET : exposition de Lego, org. Valtrabrique.
- 20, FLEURIER : portes ouvertes foyer de jour, org. l'entour'âge.
- 22, SAINT-SULPICE : tir obligatoire, org. tir sportif.
- 23, FLEURIER : vide-greniers, Docteur Edouard-Leuba.
- 29, 30, FLEURIER : l'Abbaye fait le tour du monde !

JUILLET

- 1, FLEURIER : l'Abbaye fait le tour du monde !

- 6, SAINT-SULPICE : summer Party, org. Musée VW.

AOÛT

- 3, 4, BOVERESSE : fête régionale de lutte suisse, org. club de lutte du Val-de-Travers.
- 12, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- 16, 17, 18, LES BAYARDS : 69^e Mi-Été.
- 16, 17 TRAVERS : tir du Val d'Areuse, org. l'Avant-Garde.
- 18, TRAVERS : journée des familles, La Banderette, org. Club Jurassien.
- 22, SAINT-SULPICE : tir obligatoire, org. tir sportif.
- 25, TRAVERS : journée des familles, org. FSG.
- 30, TRAVERS : tir obligatoire 25/50 m, org. l'Avant-Garde.
- 31, SAINT-SULPICE : tir obligatoire, org. tir sportif.
- 31, MÔTIERS : vente de gaufres, org. fanfare l'Harmonie.

- 31, FLEURIER : soirée Back To 80's, org. Un P'tit Plus.

SEPTEMBRE

- 1, TRAVERS : journée des familles au chalet, org. ski club.
- 5, TRAVERS-NOIRAIGUE : course des aînés.
- 6, 7, ROTHEL : fête des moissons.
- 7, BUTTES : fête médiévale du sel.
- 12, MÔTIERS : fête des fontaines, org. Écho de Riaux.
- 13, LES BAYARDS : match au loto, org. société des accordéonistes.
- 22, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- 22, COUVET : concert Bébé, org. Évasions musicales.

OCTOBRE

- 5, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.
- 26, FLEURIER : Vid'Armoires, org. Nantibatingou.
- 26, TRAVERS : souper fondue, org. ski-club.

NOVEMBRE

- 2, SAINT-SULPICE : concert souper de soutien, org. fanfare l'Union.

- 2, LES VERRIÈRES : soirée halloween, org. SIV.
- 2, 3, COUVET : concert annuel, org. Chœur de l'Amitié.
- 9, COUVET : soirée des paysannes, org. union suisse des paysannes.
- 9, MÔTIERS : Kiosque à musique (RTS), org. fanfare l'Harmonie.
- 10, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- 10, COUVET : musique balkanique, org. Évasions musicales.
- 22, MÔTIERS : répétition générale du concert, org. Écho de Riaux.
- 23, MÔTIERS : concert annuel, org. Écho de Riaux.

DÉCEMBRE

- 3, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- 5, FLEURIER : Noël ensemble, org. CORA et AVIVO.
- 6, FLEURIER : Saint-Nicolas, org. association Un P'tit Plus.

2025 FÉVRIER

- 8, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.
- 8, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.

- 15, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.

MARS

- 9, COUVET : Festival de la Chapelle, hautbois-piano.
- 16, COUVET : Festival de la Chapelle, 2^e concert.
- 23, COUVET : Festival de la Chapelle, Sylviane Deferne, piano.
- 30, COUVET : Festival de la Chapelle, Geneva Brass.

AVRIL

- 5, SAINT-SULPICE : concert de printemps, org. fanfare l'Union.

MAI

- 2-11, FLEURIER : Comptoir neuchâtelois.

Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations vallonnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à info@courrierhebdo.ch Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.